

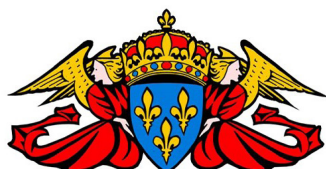


Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 14 JANVIER 2026 - N° 1315 - 56^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN



L'hommage du Prince à nos amis disparus

J'ai appris avec beaucoup de tristesse la disparition au seuil de cette année de trois grandes figures du royalisme en France qu'étaient Luc de Goustine, Yolande de Prunelé et Yvan Aumont que j'ai rencontrés à plusieurs reprises, dont certains il y a de nombreuses années avec mon grand-père.

Leur foi en la Monarchie en ont fait des acteurs clés de l'évolution de l'idée royale en France. Leur attachement et leur fidélité à notre pays, à leurs convictions et à la Famille de France constituent un modèle et une référence pour tous les royalistes mais aussi pour tous les Français de ce que doit être l'engagement politique : servir la Nation pour le bien de tous ses membres.

Je tiens ici à leur rendre hommage et à présenter à leurs entourages respectifs mes profondes et sincères condoléances.

*Leau
Comte de Paris*



© PHILIPPE DELORME

Yvan Aumont

Militant royaliste depuis l'adolescence, Yvan a été l'un des fondateurs de notre mouvement en 1971 et l'administrateur inlassable qui a permis à notre collectivité politique de surmonter ses crises et ses épreuves. Yvan a été et restera exemplaire dans son dévouement lucide et entier à la cause royale. Que son indéfectible esprit militant nous inspire et nous guide en ces temps de grande instabilité politique.

Notre hommage en pages 12 et 13.

Les Mercredis de la NAR

La Nouvelle Action royaliste organise depuis près de 50 ans un cycle de conférences, les **Mercredis de la NAR**, auxquelles participent régulièrement des personnalités politiques ou du monde intellectuel.

Les conférences sont enregistrées en vidéo, en présence d'un public restreint (pour être invité, adresser une demande sur le serveur du journal lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr). Pour accéder à ces entretiens sur notre chaîne YouTube et s'y abonner, un seul lien : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste

■ Mercredi 14 janvier

Conférence de Baptiste-Roger Lacan sur l'Histoire de l'extrême droite

D.R.



Agrégé d'histoire, ancien élève de l'École normale supérieure et diplômé de Sciences Po Paris, Baptiste Roger Lacan est docteur en histoire contemporaine. Il est membre associé de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine depuis juillet 2023 et chargé de recherche à la Fondation Napoléon depuis 2024.

Spécialiste des droites et du courant contre-révolutionnaire, il a récemment publié *Le Roi, une autre histoire de la droite* (Passés composés, mars 2025).

Baptiste Roger-Lacan présentera son dernier livre, *Nouvelle Histoire de l'extrême droite, France 1780-2025*, Seuil, octobre 2025.

■ Mercredi 21 janvier

Conférence de Laurence Debray sur les mémoires du roi Juan Carlos



Essayiste, Laurence Debray est ancienne élève de l'École des hautes études commerciales et titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'université de Paris-Sorbonne sur la transition démocratique espagnole. Son mémoire a été publié en Espagne en 2000 sous le titre *La Forja de un Rey*.

Elle a récemment publié : *Juan Carlos d'Espagne* (Perrin, 2013, version actualisée en 2019), *Fille de révolutionnaire* (Stock, 2017), *Mon roi déchu : Juan Carlos d'Espagne* (Stock, 2021).

Laurence Debray présentera le livre de *Mémoires du roi Juan Carlos*, publié chez Stock en novembre 2025, sous le titre *Réconciliation*, qu'elle a rédigé.

■ Prochains Mercredis

• **Mercredi 4 février 2026 : Bernard Bourdin (o. p.) sur son livre *Dieu est-il désenchanté ?*, Le Cerf, janvier 2026.**

Autres conférences

■ Association d'intellectuels chrétiens, le **club Confrontation** (<https://www.confrontations.fr/>) organise un cycle de conférences qui a lieu 45 bis rue de la Glacière (75013) dans les locaux du CFRT.

Le cycle du premier trimestre 2026 porte sur la démocratie. Le premier débat aura lieu le mercredi le 28 janvier 2026 autour de la question : « *qu'est-ce qui fait la démocratie ?* » avec la participation de Françoise Mélonio, professeur, spécialiste de Tocqueville, et de Bertrand Renouvin, directeur politique de *Royaliste*.

■ La **Société des lecteurs de Maurice Barrès** organise le **11 février 2026** à 20h00 au restaurant Le Standard, 1 boulevard du Montparnasse, Paris 7 (Métro Duroc) un dîner conférence autour de **l'avocat et écrivain Michel Guénaitre** et de son livre *Maurice Barrès, le grand écrivain retrouvé* (Perrin, février 2026).

Parutions signalées

• **Marcel Gauchet, *Comment pensent les démocraties*, Albin Michel, janvier 2026.**

• **Edern de Barros, *Condillac et Mably*, Mare et Martin, octobre 2025.**

• **Éric Anceau (dir.) *Nouvelle histoire de France, Passés composés*, octobre 2025.**

• **Lauréline Fontaine (dir.), *Penser le bon gouvernement au XXI^e siècle*, Mare et Martin, octobre 2025.**



Lot 1674, 101, rue de Sèvres, 75006 Paris
www.archivesroyalistes.org
Issn 0151-5772

Abonnements-Contact :
lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr
+33 (0) 1 71 06 32 91

Directeur politique : Bertrand Renouvin.
Responsable éditorial : Laurent Tréhu.
Directeur de la publication : François Gerlotto.
Fondateur : Yvan Aumont †.

Publié par la NAR,
Siret : 897 894 127 00017.

Édité par la Spfc-Acip,
Siret : 418 322 149 00015.

Imprimé par Rps-repro,
Siret : 419 745 484 00024.

Dépôt légal à publication.
Ccppap n° 0425 d 84.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par carte bancaire sur le site archivesroyalistes.org

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PARLEMENT EUROPÉEN.

Chronique politique

Impuissances française et européenne

par Loïc de Bentzmann.

Le coup de force américain au Venezuela a donné lieu à un festival de déclarations des dirigeants français et européens. Si certaines sont pertinentes, la plupart témoignent d'une absence de réflexion stratégique et géopolitique antérieure, révélant ainsi une impuissance consentie.

En France, dans la cacophonie générale, Gabriel Attal s'est montré, dans un premier temps, plutôt lucide dans une déclaration sur X : « Notre attachement au droit international n'est crédible que si ceux qui y croient et le défendent sont forts : sinon, ce ne sont que des mots creux et des incantations. Ce qui me désole le plus dans les réactions que je lis depuis hier, c'est combien certains semblent avoir intériorisé l'impuissance à agir et l'érigent au rang de doctrine : "que dirons-nous ?", ce n'est pas la question que je me pose. Car je considère pour ma part que diriger, ce n'est pas commenter mais agir. En cas de crise, la France et l'Europe doivent avoir les moyens de faire, pas le confort de dire. La question ne peut plus être "que dirons-nous ?" mais "que ferons-nous ?". Je ne dévierai jamais de cette ligne ». Des mots que nous pourrions faire nôtres s'ils n'étaient pas, dans un deuxième temps, fortement affaiblis par une affirmation sur ce même réseau : « [...] notre refus de nous laisser effacer, et c'est l'Europe [qui est] seule à même de hisser notre continent à la hauteur des défis qui viennent ». Bon sang ! Mais c'est bien sûr ! Notre homme prépare sa candidature à l'élection présidentielle !

Bien essayé : l'Europe, sur un malentendu, cela pouvait marcher...

Concernant les responsables politiques français, du duo Sarah Knafo-Éric Zemmour à droite à Jean-Luc Mélenchon à gauche, les déclarations sont celles qu'on pouvait tristement attendre.

Pour Sarah Knafo, il n'y a pas eu ingérence américaine et pour Mathilde Panot Maduro n'est (peut-être) pas un dictateur.

Concernant les rivaux identitaires Knafo-Zemmour, difficile de savoir lequel des deux a plagié l'autre : « Quand un narco-dictateur viole notre souveraineté en utilisant les armes de guerre que sont le trafic de drogue et l'invasion migratoire, ça n'est pas de l'ingérence que de répondre » (S. Knafo). « Immigration et drogue sont des guerres qui nous sont menées sans déclaration. Ce n'est pas parce que nous refusons la guerre que les autres ne nous la font pas » (É. Zemmour).

Pour le RN, « La souveraineté des États n'est jamais négociable, quelle que soit leur taille, quelle que soit leur puissance, quel que soit leur continent. Elle est inviolable et sacrée » (MLP). « Le renversement extérieur d'un gouvernement par

▲ Kaja Kallas, l'inutile représentante de l'UE pour les Affaires étrangères. À Bruxelles comme à Paris, les réactions sur le Venezuela ont été indignes.

la force ne saurait constituer une réponse acceptable [...] ; la France doit tirer les leçons de sa vulnérabilité stratégique et géopolitique. Il est vital d'engager, comme nous le défendons, un effort résolu de réarmement de notre Nation, de renforcer nos capacités industrielles et militaires, et de redresser un réseau diplomatique affaibli par Emmanuel Macron » (J. Bardella). Bien joué : ils évitent à la fois le piège identitaire et le piège « attalien » du « machin » en adoptant une tonalité gaullienne.

Dominique de Villepin, artisan du non-engagement français en Irak en 2003, ne pouvait faire moins bien : « Les États-Unis se mettent volontairement et indiscutablement hors du droit international en violant la charte et l'esprit des Nations unies. C'est un acte lourd de conséquences pour l'ordre international issu de la Seconde Guerre mondiale [...]. La France et l'Europe doivent clairement réaffirmer avec les pays du Sud global leur attachement aux principes du droit international, et d'abord la souveraineté des États et la sécurité collective, et défendre l'ordre juridique des États-nations contre la collision brutale des empires. »

Jean-Luc Mélenchon reste fidèle à sa fascination pour son « dieu » Hugo Chávez, mentor du président enlevé par les gringos : « Les USA de Trump s'emparent du pétrole du Venezuela en violant sa souveraineté avec une intervention

militaire d'un autre âge et l'enlèvement odieux du président Maduro et de son épouse. » Et pour compléter le tableau LFI, Mathilde Panot, sur BFM TV, refuse de qualifier Nicolás Maduro de dictateur : « Je ne peux pas répondre. »

Et enfin, pour clore ce médiocre florilège français, fidèle à son « en même temps », Emmanuel Macron s'est réjoui le 3 janvier que le peuple vénézuélien soit « aujourd'hui débarrassé de la dictature de Nicolás Maduro » sans condamner l'intervention américaine. Rattrapé par sa propre patrouille gouvernementale le 5 janvier lors du Conseil des ministres, il s'est fendu le soir même d'un « la méthode utilisée n'est ni soutenue, ni approuvée ».

Indigence bruxelloise. – Côté européen, l'UE a réagi, le 3 janvier, en conseillant aux compagnies aériennes d'éviter de survoler le Venezuela... De son côté, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est exprimée du bout des lèvres en faveur d'une « transition pacifique et démocratique », rappelant que « toute solution doit respecter le droit international et la Charte des Nations unies », en se gardant bien de mentionner les États-Unis. Enfin, la chef de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a appelé « à la retenue » et « surveillance de près la situation ». Si avec ça, Trump ne libère pas Maduro *illico* en remettant tout en place à Caracas...

Alors que nous abordons le deuxième quart du XXI^e siècle, il est grand temps de tourner la page du monde d'avant pour aborder le monde de l'avènement de Trump et de son Amérique *great again* qui avait seulement mis entre parenthèses la doctrine Monroe, un monde où la Chine monte en puissance à grande vitesse et pose ses jalons stratégiques un peu partout sur la planète, où la Russie a repris une place incontournable sur l'échiquier mondial. Un monde où une Europe fragmentée sous influence allemande et une France divisée et diminuée deviennent des acteurs mineurs, qui ont construit pas à pas leurs puissances conjuguées par la paresse intellectuelle de leurs dirigeants successifs depuis 40 ans. ■

Outre-mer

Minuscules îlots, grosses conséquences

Le Vanuatu met la pression sur Paris pour récupérer deux îlots français au large de ses côtes, sans doute à la demande de son grand suzerain chinois. Inacceptable.

Des cycles de négociations ont été récemment organisés entre la France et le Vanuatu sur l'avenir de deux îlots répondant respectivement aux noms de Matthew et Hunter, rattachés depuis 1929 à la collectivité française de Nouvelle-Calédonie et revendiqués par son voisin vanuatais. Il s'agit de deux îlots de 70 et 65 ha qui n'avaient pas, jusqu'à une époque récente, suscité de convoitises, en raison, notamment, de la difficulté d'y accoster.

Tout a changé en 1982, deux ans après l'indépendance du Vanuatu, quand la convention de Montego Bay, instituant un nouveau droit de la mer, a ouvert la possibilité de créer des zones économiques exclusives (ZEE) de 200 milles marins. Nos deux îlots ont ainsi apporté à la France un nouvel espace de 350 000 km², de nature à attiser des regards envieux. Bien sûr, ce n'est pas l'argument utilisé par le jeune État pour justifier son intérêt soudain pour Matthew et Hunter préférant les qualifier de « lieux de culte et de rituels anciens depuis d'innombrables générations » et de parties « du Vanuatu depuis des générations... intrinsèquement liés au tissu religieux [et] détenant une valeur sacrée et culturelle significative ».

Sans méconnaître cette dimension, une considération plus politique et plus mercantile anime les dirigeants de Port-Vila dont le pays, aux ressources limitées, tire une partie substantielle de ses revenus dans la vente de licences de pêche à des armateurs étrangers, notamment chinois. Une extension de sa ZEE lui conférerait de nouvelles possibilités. De là à penser que son grand voisin lui aurait soufflé l'idée, il n'y a qu'un pas, d'autant que la Chine a accu son emprise sur le petit État en lui construisant de grands équipements à l'utilité parfois contestable dont



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : JD GIRARD.

L'île Matthew vue d'avion. Convoitée par la Chine comme sa voisine Hunter.

celui-ci se retrouve aujourd'hui débiteur. On comprend bien, dès lors, que la question est devenue hautement stratégique dans cette zone indo-pacifique aux multiples enjeux.

Il est trop tôt pour faire un procès au gouvernement français en lui reprochant de vouloir céder les deux îles. Il est probable que les cycles de négociation visés plus haut fassent suite à la visite du président français Emmanuel Macron à Port-Vila en juillet 2023 comme gage d'un dialogue renouvelé entre les deux États et sans doute comme moyen dilatoire pour retarder l'échéance d'une décision.

L'issue des discussions n'en est pas moins délicate car, dans le contexte général du lieu et du moment, la France ne peut pas faire de concession sur le sujet. D'abord, alors que Paris est engagé dans une négociation difficile sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, il lui est difficile d'en accepter une amputation, fût-elle minime. Les indépendantistes du FNLKS, qui soutiennent la revendication du Vanuatu au titre des droits coutumiers, en tireraient forcément un avantage, y voyant la preuve que la souveraineté française sur le territoire peut être remise en cause. Ensuite, que la France abandonne les deux îlots reviendrait à per-

mettre à la Chine d'étendre un peu plus sa tentative de mainmise sur la région, au risque d'inquiéter et de mécontenter ses alliés. Enfin, ce serait créer un précédent dangereux au moment où d'autres pays, dans l'océan Indien, réclament à la France, sans succès jusqu'ici, leur part des îles Éparses.

Alors que les outremer sont un des derniers atouts de la France pour conserver son rang de grande puissance, il n'est pas opportun de commencer à les vendre à la décaupé. ■

FABRICE DE CHANCEUIL.

Sur le mur de Jean Chouan

IL LUI EN AURA FALLU DU TEMPS, À MACRON, POUR PONDER CE TEXTE !



EN PLUS, ÇA NE CORRESPOND PAS VRAIMENT À CE QU'IL A DIT AU DÉBUT. ATTENDEZ, JE VAIS CORRIGER ÇA.



VOILÀ CE QUE JE LUI PROPOSE : UNE PETITE CORRECTION, ET ÇA RESSEMBLE BIEN PLUS À SA PENSÉE. TRUMP SERA CONTENT ET ON N'AURA MÊME PAS BESOIN D'ALLER AIDER LES DANOIS.



Que reste-t-il des courants politiques ?

Le radicalisme (3)

Revenons sur les causes qui présidèrent à la structuration du Parti radical, puis à celles qui rendirent possible son âge d'or.

Parfois, la peur est bonne conseillère. Craignant de disparaître, les forces radicales unirent leur force en vue des échéances électorales suivantes. Et ils en récoltèrent vite les fruits. Victoire aux législatives de 1902 et avènement du combisme en firent la démonstration. À tort ou à raison, moult radicaux associaient ces succès à la structure relativement souple dont s'était dotée le parti. De sorte qu'il ne disposa pas de véritable direction jusqu'en 1906 et que, même à ce moment-précis, la présidence de la firme se renouvelait tous les trois mois. Aussi fallut-il attendre 1913 pour qu'un président du parti fût simultanément chef du groupe parlementaire.

Tout cela allait de concert avec un flou doctrinal, si bien que le premier programme en bonne et due forme datait de 1907. Or, la dislocation du Bloc des gauches, la montée des tensions internes, la multiplication de déconvenues électorales manifestaient la nécessité de structurer quelque peu la boutique. Le congrès de Pau d'octobre 1913 assura la refondation tant espérée. Pour autant, cela suffit-il à expliquer le rôle si prépondérant que joua le Parti radical durant l'entre-deux-guerres ? Non, assurément.

L'historien Serge Bernstein avance deux autres hypothèses. Avant toute chose, le parti valoisien était « l'archétype des classes moyennes ». Plusieurs éléments tendent à le démontrer. La sociologie des électeurs radicaux est pour le moins éloquente. Fort

logiquement, prédominent les catégories socio-professionnelles suivantes : petits artisans, négociants, boutiquiers, industriels et paysans.

Tout aussi révélateur est le recrutement des délégués des départements au comité exécutif du Parti radical. Sur ces 7000 membres, les classes moyennes – bien que minoritaires dans le corps social – font la course en tête : professions libérales et journalistes représentent un tiers des troupes. On observe la même proportion pour les patrons et travailleurs indépendants de l'industrie et du commerce. Cette sur-représentation cohabite avec une sous-représentation : bien qu'ils représentent une majorité de la population active (61 % en 1931), les salariés fournissent 22 % des cadres radicaux.

Dernier point : le projet socio-économique radical fait tout pour correspondre aux aspirations des classes moyennes : abolir le salariat afin d'instaurer une démocratie de petits propriétaires. Quel contraste

avec le socialisme qui s'élevait contre la propriété privée !

Serge Bernstein nous livre par ailleurs une deuxième tentative d'explication, à savoir que le Parti radical incarne le modèle républicain, soit une identité reposant sur un équilibre – fragile mais fécond – entre gauche et droite. En un sens, il est de gauche, tant par son héritage philosophique (rationalisme et matérialisme vont souvent de pair avec un esprit laïque, voire anticlérical) que par son imaginaire politique (dévotion à l'égard de 1789). Tantôt par intérêt, tantôt par conviction, la formation se faisait également le chantre de la « discipline républicaine ». Mais l'assise électorale des classes moyennes le poussait au gradualisme, *a fortiori* sur le terrain socio-économique – quitte à revêtir les habits du parti de l'ordre, à se droitiser en somme. Inéluctablement, un tel exercice de contorsion idéologique ne pouvait conduire qu'au claquage. ■

LÉON LETELLIER.

La Politique au crible

■ **Budget.** – La comédie a assez duré : c'est en résumé ce que pense Sébastien Lecornu, alors que s'ouvre le second round de discussions à l'Assemblée sur le projet de loi de finances 2026. Et si, formellement, le gouvernement continue à dialoguer avec le PS sur un éventuel compromis, il n'a plus guère d'illusion sur l'issue d'un vote qui verra – au mieux – les socialistes s'abstenir et le RN et le reste de la gauche voter contre. Dans ces conditions, la plupart des analystes misent sur un « 49-3 négocié », le projet contenant suffisamment de gages pour que les amis d'Olivier Faure s'abstiennent de censurer, tout en gardant la confiance des LR. Pari pas impossible pour Lecornu qui insiste sur l'urgence de voter les crédits militaires et les soutiens à l'agriculture.

■ **À moins que...** – À moins que l'humiliation subie par la France sur le Mercosur s'invite dans le débat et provoque la censure du gouvernement avant même la discussion du budget en séance publique. C'est le sens des deux motions de censure déposées par le RN et LFI, après l'approbation du traité, le 9 janvier. Pour que la censure passe, il faudrait que les socialistes ou les LR y joignent leurs voix et l'on peut s'attendre à ce que les députés de ces deux groupes subissent de grosses pressions : de la part des paysans en colère et de la part du gouvernement qui vient à nouveau de les menacer d'une dissolution. Le ministre de l'Intérieur a été chargé par le Premier ministre d'étudier la possibilité d'un scrutin législatif en même temps que les municipales.

■ **Ingérences.** – Il n'est pas convenable de commenter les décisions de justice, mais on peut s'interroger sur l'attitude de certains magistrats. C'est le cas du président du tribunal de Paris qui a mis en garde, le 6 jan-

vier, contre une éventuelle « ingérence » américaine avant le procès en appel contre Marine Le Pen et ses coaccusés. S'agit-il de jeter par avance le doute sur les conclusions de la cour d'appel ? L'intervention est, pour le moins, curieuse. En tout cas, le gouvernement vient de lui répondre, par la voix de sa porte-parole, que ces soupçons n'étaient pas fondés.

■ **Villepin.** – La personnalité de Dominique de Villepin ne laisse pas indifférent : l'ancien Premier ministre a eu raison de condamner l'ambiguïté des premières réactions de Macron sur l'affaire du Venezuela, et sa croisade contre les massacres à Gaza mérite le respect. On peut, en revanche, lui reprocher d'en faire un peu trop pour tenter d'éclipser, aux yeux de la gauche, son parcours d'homme de droite et d'inventeur du CPE de sinistre mémoire. Si l'on a une ambition présidentielle, ce qui est son cas, il faut aussi assumer son passé.

■ **Euthanasie.** – La commission des Affaires sociales du Sénat a considérablement réduit l'usage du « suicide assisté » dans le projet de loi « fin de vie ». Ce qui provoque évidemment la rage des morticoles, présents sur tous les bancs de l'Assemblée nationale, de LFI jusqu'au RN.

HUBERT DE MARANS.



Édouard Herriot, grande figure du radicalisme au congrès de son parti en octobre 1926.





D.R.

Développement personnel

Un nouvel opium du peuple

par Soizic Houtin.

Le développement personnel propose de rompre avec la psychologie traditionnelle fondée sur un modèle pathologique du comportement humain. Il prétend ainsi guérir tous les maux de notre époque : stress, dépression, insomnies, douleurs... Symptôme d'une perte générale de sens, il est aussi le centre d'enjeux économiques et idéologiques problématiques.

L'idéal de bonheur et de sa recherche occupe aujourd'hui une place centrale. Ce qui auparavant était l'apanage d'une élite pourrait dorénavant être atteint par tous et commandé par la volonté. Le bonheur serait alors le critère d'une vie réussie.

Le développement personnel est ainsi devenu une industrie mondiale pesant des milliards. Au fil des ans s'est créé un réseau multiforme (cours, congrès, livres, sites internet, revues...) qui attire investissements publics et privés. Ses promesses sont effectivement alléchantes : le bonheur n'est pas un luxe inaccessible, c'est un objectif universellement atteignable, qui définit l'individu sain. Voilà une des premières raisons de sa prospérité : plutôt que de se limiter à soigner les personnes malades, on peut se tourner désormais vers l'énorme marché des personnes « normales » dont il faut maximiser les potentiels.

Cette conception du bonheur personnel a des conséquences pour le moins fâcheuses.

Entre science et mystique. – L'emprunt à la pensée utilitariste est évident : la politique doit maximiser le bonheur, qui peut être mesuré et devenir un critère scientifique des progrès économiques et sociaux, ce qui permet de l'utiliser pour façonner les opinions publiques, anticiper les tendances des marchés, encourager la consommation.

Scruter son moi, traquer ses défauts devient une obsession généralisée de souffrances, d'épuisement, de déception.

Le risque, c'est de sous-estimer de nombreux paramètres essentiels, plus objectifs (redistributions des revenus, taux de chômage...). On a même affirmé que, plus il y avait d'inégalités, plus on était heureux parce qu'on avait l'espoir de progresser : réduire ces inégalités serait donc inutile. Le bonheur offre ainsi un vernis humaniste à la déshumanisation et aux injustices du néolibéralisme.

En parallèle, le développement personnel, issu de la contre-culture des an-

nées soixante, puise dans les sagesses anciennes (antiques, proche-orientales ou asiatiques), pour rendre les individus plus authentiques, libérés des artifices et du conformisme du monde moderne.

La contradiction entre ces deux sources d'inspiration n'est qu'apparente, car comme le montre Christopher Lasch (1), cette critique de la société est porteuse d'un individualisme « narcissique » qui transforme une illusion de libération en asservissement réel.

De l'intérêt de changer ses désirs plutôt que l'ordre du monde. – Tenter de changer les circonstances étant décrété vain et coûteux, il conviendra de changer la manière dont on pense. C'est le rôle de la « pleine conscience » : être attentif à son intériorité, vivre l'instant présent, croire en soi en renonçant à tout regard critique. Le développement personnel repose donc sur une manipulation des sentiments : il nous apprend à neutraliser une émotion en la remplaçant par d'autres affects, positifs. C'est pourquoi il s'adapte parfaitement au management : le salarié doit savoir s'adapter à un marché incertain, être persuadé qu'en travaillant sur lui-même il surmontera les difficultés. Auparavant on améliorait les conditions de travail pour que le salarié soit heureux, aujourd'hui le raisonnement est inverse : c'est parce qu'on est heureux qu'on réussit. La responsabilité du travailleur est totale, les injustices n'ont plus à être interrogées.

Une conception simpliste des émotions. – Eva Illouz et Edgar Cabanas (2) ont sou-

◀ **Séance de développement personnel.** Cela peut devenir une arnaque très rémunératrice.

ligné le lien entre problèmes mentaux et individualisme égocentrique. Car le narcissisme affaiblit le soin des uns pour les autres, l'intérêt commun qui seul donne sens à notre vie. De plus, ne pas être heureux est vécu comme une tare qui entraîne autodénigrement et culpabilisation : on s'échine à être idéal tout en étant conscient de son incomplétude fondamentale, il faut être épanoui alors qu'on peut toujours s'améliorer. Scruter son moi, traquer ses défauts devient une obsession génératrice de souffrances, d'épuisement, de déception. C'est aussi la meilleure façon de se censurer et de se discipliner.

Il faut alors interroger cette hiérarchie entre les sentiments positifs, qui entraînent la réussite, et les sentiments négatifs (pesimisme, colère...), signes d'une santé mentale incomplète. Il s'agit d'abord d'une vision simpliste des émotions qui sont des phénomènes complexes, liés aux structures sociales, évolutifs et ambivalents : positif et négatif y sont toujours mêlés. De plus, les sentiments négatifs n'ont pas toujours un résultat négatif, telle la colère, nécessaire pour lutter contre l'injustice. Les émotions positives tendent au contraire à l'égoïsme, ce que révèle le concept de « résilience » : l'individu résilient, c'est aussi celui qui est insensible aux cruautés qu'il a subies ou fait subir. Un monde où l'on est responsable de ses problèmes laisse peu de place à la compassion. La souffrance en devient encore plus insupportable.

Un nouvel « opium du peuple ». – Le sociologue Damien Karbovnik (3) remarque dans le discours du bien-être une dualité simpliste qui rappelle l'opposition entre sacré et profane : il y a le Bien (l'authentique, le naturel) et le Mal (la dépression, le monde moderne). Les individus positifs seraient les prophètes qui aideraient les autres à se réaliser.

Pour nous accommoder à un monde injuste et inégalitaire, le développement personnel façonne ainsi un récit messianique : nous sommes tous égaux dans notre capacité à atteindre le bonheur si on y travaille dans une sorte d'ascèse, et la récompense adviendra dans un temps futur.

C'est pourquoi, reprenant le mot de Marx à propos de la religion, Karbovnik qualifie le développement personnel d'« opium du peuple » séculier, car il s'agit bien du récit forgé par notre modernité pour se redonner du sens et rendre supportables ses dysfonctionnements. ■

(1). Christopher Lasch, *La Culture du narcissisme*, Flammarion, 1979.

(2). Eva Illouz et Edgar Cabanas, *Happycratie*, Premier parallèle, 2018.

(3). Damien Karbovnik, *Le Développement personnel, nouvel opium du peuple ?* Équateurs, septembre 2025.

Aide sociale à l'enfance

Faillite silencieuse d'un système

Un fait divers révèle une nouvelle fois les dysfonctionnements de l'aide sociale à l'enfance, fragilisée par le désengagement des pouvoirs publics, la marchandisation du travail social et l'épuisement des professionnels.

Le 9 décembre 2025, les médias relatent un fait divers : un enfant de 8 ans se serait fait raser le crâne par des éducateurs dans un foyer de l'aide sociale à l'enfance (ASE) en guise de punition. Ce fait s'inscrit dans une succession d'événements alarmants révélant des dysfonctionnements chroniques : suicides d'adolescents laissés seuls dans des hôtels, situations de maltraitance, carences éducatives, manque de professionnels qualifiés et défaillances institutionnelles régulièrement dénoncées par les professionnels comme dans des rapports officiels.

Pour le comprendre, il faut rappeler ce qu'est la protection de l'enfance. C'est un ensemble de dispositifs qui « vise à garantir les droits fondamentaux de l'enfant, soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social, et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits » (1). Les services de l'ASE s'adressent aux mineurs et aux jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans considérés comme étant en situation de danger, et relèvent de la compétence du conseil départemental qui en assure la mise en œuvre et le financement. Ils mobilisent à ce titre des travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement éducatif et du suivi des publics concernés, ainsi que des associations, délégataires de pouvoirs publics, intervenant dans l'accueil et l'héberge-

ment des enfants et des jeunes. Fin 2021, on comptabilisait 74 000 jeunes placés dans des établissements de l'ASE (2).

Depuis quelques années, on observe une crise majeure du système de protection de l'enfance. Celle-ci tient notamment à la baisse des dotations budgétaires, les départements étant déjà financièrement asphyxiés, tandis que l'État se désengage de ses responsabilités. De plus, l'émergence des politiques néolibérales ont eu pour effet d'aboutir à une marchandisation du travail, et *in fine* à une perte de sens chez les professionnels (3). Cette évolution se traduit par l'introduction d'indicateurs de performance et d'objectifs quantifiables qui transforment l'accompagnement social en une prestation uniformisée, et éloigne ainsi les travailleurs sociaux du cœur de leur métier en réduisant le temps consacré à l'écoute et à la construction du lien au profit de tâches administratives et de contraintes institutionnelles.

Sur le terrain, cela contribue à l'augmentation des *burn-out* et au *turn-over* des professionnels conduisant les structures à faire appel à des professionnels non qualifiés ou à des intérimaires. Dans certains départements, la situation de certains foyers est particulièrement inquiétante en raison d'un manque de moyens humains et financiers, d'une instabilité des équipes, d'une dégradation des conditions d'accueil qui ne permettent plus de garantir convenablement la prise en charge et la sécurité des enfants et des adolescents.

Ce constat ne serait pas encore plus terrible s'il ne s'accompagnait du silence assourdissant des pouvoirs publics. « Désormais, tout le monde sait et pourtant rien ne change », déclarait Lyes Louffok, éducateur spécialisé, militant des droits de l'enfant et lui-même ex-enfant placé (4). Malgré la publication d'un livret blanc (5), force est de constater que le gouvernement s'est distingué par son inaction sur un sujet aussi important. Cette faillite silencieuse d'un système, celui de l'ASE doit nous interroger concernant notre rapport collectif à la solidarité, marqué par une perte du « nous » et une déshumanisation progressive des politiques publiques. Comment pouvons-nous assurer un avenir à notre société si nous n'avons pas la capacité de protéger décemment les personnes les plus vulnérables, à commencer par les enfants et les adolescents ? ■

NICOLAS MAXIME.



Aide sociale à l'enfance. L'Assemblée nationale a publié en avril dernier un rapport accablant.

(1). Article L.112-3 du Code de l'action sociale et des familles.

(2). DREES, « 74 000 jeunes accueillis dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance fin 2021 », *Les dossiers de la DREES*, n° 120, juillet 2024.

(3). Nicolas Maxime, « La marchandisation du travail social : une profession en perte de sens », *La Raisson du Peuple*, 30 septembre 2025.

(4). Lyes Louffok, intervention lors d'une conférence sur la protection de l'enfance au Conseil de l'Europe, 2023.

(5). Haut Conseil du travail social (HCTS), *Livre blanc du travail social*, remis au gouvernement le 5 décembre 2023.

Sur le front paysan

Une rentrée sous haute tension

La trêve de Noël dans le conflit qui oppose le gouvernement français et les syndicats agricoles a pris fin le 5 janvier. Malgré une volonté affichée de dialogue du Premier ministre Sébastien Lecornu, tous les éléments sont en effet réunis pour que s'amorce une troisième année consécutive placée sous le signe de la colère paysanne. C'est sans illusions que les syndicats ont été reçus chacun à leur tour à Matignon les 5 et 6 janvier. Il faut dire qu'aux inquiétudes structurelles concernant la signature de l'accord UE-Mercosur ou la réforme de la politique agricole commune (PAC) s'ajoute la gestion contestée de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) touchant les troupeaux bovins.

S'agissant du Mercosur, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les choses semblent plutôt mal engagées pour la France. Lundi 5 février, l'agence de presse Bloomberg laissait en effet entendre que Rome pourrait finalement soutenir l'accord, privant ainsi la France, la Pologne et la Hongrie de la minorité de blocage qui permettait de renvoyer le traité à plus tard. Une réunion des ministres européens de l'Agriculture, prévue le 7 janvier, permettra de savoir si oui ou non l'Italie se range dans le camp de la commission et de l'Allemagne. Dans cette affaire, Paris risque de payer très cher l'attitude brouillonne du chef de l'État qui a paralysé sa diplomatie.

Pour répondre aux inquiétudes légitimes découlant d'un traité dont la signature est de plus en plus prévisible, le gouvernement a tenté d'allumer un contre-feu : renforcer légalement les conditions du contrôle

sanitaire des importations en provenance d'Amérique du Sud. Mais cela ne règle aucunement les problèmes de distorsion de concurrence intra-européenne auxquels la loi Duplomb avait tenté de répondre partiellement l'an dernier avant d'être censurée par le Conseil constitutionnel. Concernant la PAC, la volonté de maintenir le montant des aides accordées aux agriculteurs français ne tient pas compte de la hausse tendancielle des coûts de production.

Concernant la DNC, l'indemnisation des troupeaux abattus ne répond pas au choc psychologique des éleveurs concernés dans un climat général qui fait peser de sérieuses inquiétudes sur l'avenir du cheptel français. Des questions se posent enfin à propos

d'une possible intégration de l'Ukraine au sein de l'Union européenne dans les années à venir, susceptible de déstabiliser un peu plus les équilibres agricoles du continent.

Les acteurs du monde agricole français sont bien conscients que l'UE joue actuellement son avenir. Quelles perspectives concernant l'avenir de nos exportations alors que la balance commerciale du secteur est désormais négative ? Comment continuer à envisager sérieusement une souveraineté alimentaire française dans de telles conditions ? Une seule certitude : au bout du compte, il y aura des conséquences pour les consommateurs. Nos agriculteurs sont des lanceurs d'alerte. ■

JEAN BONGRAIN.

La Quinzaine en France

■ **Inflation.** – Selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 0,8 % sur l'ensemble de 2025, avec un ralentissement depuis plusieurs mois, du fait d'une baisse des prix de l'énergie, et en premier lieu du pétrole. Une évolution plus favorable en France que chez nos voisins européens.

■ **Épargne.** – Le taux d'épargne des Français a atteint près de 19 % du revenu disponible en 2025, un record depuis les années 1970. Selon la Banque de France, le patrimoine financier des ménages avoisinerait aujourd'hui 6 500 milliards d'euros, le plus élevé d'Europe, dont les deux tiers placés en produits d'épargne peu risqués. Un pactole qui représente plus du double de la dette publique et qui suscite de plus en plus l'intérêt de nos décideurs politiques.

■ **Électricité.** – Une bonne nouvelle : la fin, depuis fin décembre, de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH), qui n'obligera plus EDF à brader son électricité à de pseudos « fournisseurs alternatifs » et lui permettra enfin d'investir à bon niveau dans la rénovation de son parc.

■ **Allocations familiales.** – Alors que la natalité française est au plus bas, on trouve le moyen à Bercy de rogner un milliard d'euros sur les aides aux familles. S'il faut trouver des économies dans les prestations sociales, que l'on commence par s'attaquer aux dérives de la médecine libérale et au prix des médicaments !

■ **Autoroutes.** – Une lueur d'intelligence vient de poindre au ministère des Transports, où l'on envisage de mettre à contribution les profits des sociétés d'autoroutes pour financer l'entretien – urgent – du réseau ferroviaire. Mais les magnats du béton n'ont pas dit leur dernier mot et connaissent le chemin de l'Élysée.

■ **Rebuts chinois.** – Lors d'une opération de contrôle le 6 novembre à Roissy, les douanes ont ouvert 320 474 colis Shein.

Selon un communiqué du 27 décembre, 25 % n'étaient pas conformes à la réglementation. Aucune communication n'a été faite sur les éventuelles sanctions !

■ **Char du futur.** – Après le projet SCAF d'avion de combat du futur, c'est le programme franco-allemand de blindés MGCS qui boit la tasse : Berlin vient en effet d'organiser une alliance entre Rheinmetall et KNDS Allemagne – le second groupe étant censé être notre partenaire dans MGCS – pour un nouveau char destiné à la Bundeswehr. Et les industriels français ? Ils auront une fois de plus travaillé pour le roi de Prusse !

■ **Verre.** – La cristallerie d'Arc, sous contrôle américain depuis 2015, qui emploie encore 3 500 salariés à Arques (Pas-de-Calais) et plus de 5 000 en tout, est en redressement judiciaire depuis le 7 janvier. Timothée Durand, membre de la famille propriétaire historique, associé à Matthieu Leclercq, fils du fondateur de Decathlon, ont présenté un projet de reprise, avec 50 millions d'investissements. Les productions d'Arc sont concurrencées par les verres turcs, égyptiens et chinois...

■ **Chimie.** – Polytechnyl, branche française du Belge Domo Chemicals, spécialisée dans les tissus dérivés du polyamide, est en redressement judiciaire depuis le 8 janvier. L'entreprise emploie 450 salariés à Saint-Fons (Rhône) et 88 à Valence (Drôme). Les trois filiales allemandes sont en redressement judiciaire depuis fin 2025.

YVONNE CHASSARD.



Protestation contre le Mercosur. La rupture entre Bruxelles et le monde paysan est totale.





Chronique internationale

La présidence tournante européenne

par Yves La Marck.

Assurée successivement en 2026 par Chypre et l'Irlande, la présidence tournante des Conseils de l'Union européenne permet périodiquement de promouvoir une « autre Europe » où petits et moyens retrouvent une voix. Année paradoxale tant ces deux États véhiculent une image assez différente de celle émanant du consensus apparent.

La création par les traités d'une présidence de cinq ans du Conseil des chefs d'État et de gouvernement de l'UE et l'omniprésence de la présidence de la Commission, elle-même de cinq ans renouvelables, ont marginalisé la présidence tournante semestrielle à tel point que sa survivance a été mise en question.

Certes, ce n'est pas un petit boulot : pour l'exercice qui vient, rien moins que 260 réunions à Chypre, 1 500 à Bruxelles, 30 000 officiels à accueillir sur l'île, 330 dossiers en cours. Comment une administration de petite ou moyenne taille pourrait-elle suffire à la tâche ? Les fonctionnaires de la Commission se font un plaisir d'aider les quelques diplomates rapidement « dépassés » du pays d'accueil. Il n'en demeure pas moins que c'est quasiment la seule ressource dont disposent certains des 27 pour se faire entendre quelque peu. Le succès récent de la diplomatie belge (dans l'affaire des avoirs russes) est appelé à faire des émules.

De Copenhague à Nicosie et Dublin. – En 2026, l'UE fait le grand écart : la démocratique-orthodoxe Chypre et l'anglo-gaélique

Éire se situent aux deux extrémités de l'Union, de Limassol à Cork, du Troodos au Connemara ; pendant un an, les Conseils seront menés depuis les périphéries (comme disait feu le pape François).

Les deux bases britanniques ont fait de Chypre un « porte-avions » fixe à partir duquel les États-Unis et les membres des coalitions successives, dont la France, ont pu opérer au Moyen-Orient.

Mais les analogies ne s'arrêtent pas là : deux États insulaires – l'UE n'en comptant que trois (avec Malte, en attendant l'Islande) –, deux États marquant la frontière extérieure de l'UE, cette frontière passant même dans les deux cas au travers de leur territoire. Le président chypriote Nikos Christodoulidis s'est trompé quand il a présenté son pays comme le seul qui en Europe soit encore « divisé » (et, ajoutait-il, « occupé »). Or, l'Irlande est divisée et une bonne partie de sa population considère qu'elle est partiellement « occupée » au nord. Il a raison en tout cas pour la capitale :

▲ Le président chypriote Nikos Christodoulidis. Il devrait profiter de la présidence de l'UE pour faire avancer la cause de la réunification de Chypre.

Nicosie est la dernière en Europe, depuis la chute du mur de Berlin, à être divisée. Les deux pays ont connu la guerre civile et le terrorisme. Ils vivent dans leur chair un problème de réunification introuvable.

Chypre et Éire sont les seuls des vingt-sept à ne pas être membres de la zone Schengen, du fait notamment de leur situation géographique. Ils figurent parmi les quatre États membres à ne pas adhérer à l'OTAN (avec l'Autriche et Malte), ce qui sera une rupture avec l'activisme otanien danois du second semestre 2025. En l'occurrence, s'agissant tous deux d'anciens territoires britanniques, ils dépendent des forces britanniques qui sont hors UE. Cela a toujours été le cas des deux bases « souveraines » britanniques à Chypre, Akrotiri et Dhekelia, hors UE même lorsque le Royaume-Uni en était membre, statut confirmé lorsque Nicosie a adhéré à l'UE en 2004 et lorsque Londres a quitté l'UE en 2016. 3 500 militaires britanniques y sont en poste, ce qui avec familles et employés fait passer la population des enclaves à environ 15 000. Ils appuient l'opération UNFICYP, la plus vieille de l'ONU en existence puisque datant de 1964, gardant depuis 1974 la « ligne verte » qui sépare le nord et le sud de l'île, avec environ 1 000 hommes aujourd'hui. Ces deux bases ont fait de Chypre un « porte-avions » fixe à partir duquel les États-Unis et les membres des coalitions successives, dont la France, ont pu opérer au Moyen-Orient, y compris

lors de la guerre en Irak, au Liban, en Syrie et dans la bande de Gaza, avec des vols quotidiens de reconnaissance. En retour, Chypre est régulièrement sollicitée pour les opérations humanitaires. Les afflux continus de réfugiés libanais, de « résidents » russes, d'agents israéliens, en font un centre privilégié d'espionnage international dans les grandes traditions comme hier Le Caire ou Beyrouth.

La situation de l'Irlande est sans commune mesure. Le président Zelensky a échappé de peu à la mort lors de la descente de son avion sur l'aéroport de Dublin le 3 décembre, parce que la sécurité du pays est quasiment nulle. Son budget de défense est le dernier des 27, avec 0,24 % du PIB. Aucun avion de combat, aucun navire de guerre, aucun sous-marin, aucun blindé, quatre patrouilleurs dont un seul équipé de technologie avancée, aucun radar (Dublin vient d'en acheter un à la France, livré en 2027). Comment assurer la sécurité des 30 000 officiels qui normalement y sont attendus pour les multiples réunions sous sa présidence tournante ? La Royal Navy et la Royal Air Force en mer d'Irlande font la chasse aux navires espions russes, mais protègent leurs propres côtes, pas celles de l'Irlande.

L'un des objectifs de la présidence chypriote sera de « rapprocher l'UE du Moyen-Orient ». Autant Chypre est proche d'Israël, liée par un partenariat stratégique depuis 2010, appuyé sur la Grèce, pour faire face aux empiètements turcs, avec l'appui de la France, autant l'Irlande s'inscrit parmi les défenseurs les plus militants de la cause palestinienne, s'opposant radicalement à la politique de Jérusalem, en s'associant encore récemment à l'Espagne pour boycotter le concours de l'Eurovision contre la majorité des 27.

Le coup d'éclairage qui sera ainsi mis en 2026 sur ces deux pays pose la question de la sécurité européenne sur ses deux ailes, dans la mesure où le Royaume-Uni d'une part, la Turquie de l'autre, se situent hors des marges de l'Union, alors même que ces deux puissances militaires sont des piliers de l'OTAN, l'un sur son flanc atlantique, l'autre sur son flanc oriental. La coopération européenne ne saurait être complète sans une forme d'association renforcée. Les cas chypriote et irlandais démontrent qu'il y a danger à laisser les choses en l'état.

Réunifications. – Côté irlandais, un processus est en marche. Le Brexit a manqué achopper sur le traitement douanier de l'Irlande du Nord. Le rétablissement d'une frontière terrestre a été fermement rejeté par les deux parties. Un règlement complexe a permis l'instauration de contrôles dans les ports. Des accords intra-irlandais ont prévu à terme l'organisation de référendums parallèles. Côté chypriote, la situation est gelée depuis l'échec du plan de Kofi Annan en 2004. Soumis à référendum, celui-ci fut accepté par la partie turque et rejeté par la majorité grecque. L'erreur fa-

taile a consisté alors à délier l'adhésion à l'UE du règlement territorial confié au secrétaire général de l'ONU. Jusqu'à ce jour, c'est une envoyée spéciale de ce dernier qui est en charge des négociations. En 2017, celles-ci ont achoppé sur la présence militaire turque, en 2019 sur la délimitation des eaux territoriales et des zones économiques exclusives après la découverte de champs pétrolifères et gaziers.

La partie nord a élu, le 19 octobre 2025, contre son prédécesseur partisan de la solution à deux États, adoubé à l'époque par le président turc Erdogan, un président ouvert à une formule de fédération. Des élections législatives y sont prévues en mai prochain dans la partie grecque. Le président Christodoulidis a indiqué son intention de faire évoluer le dossier entre Bruxelles et

Ankara. Si les Chypriotes turcs sont bien citoyens européens, les règlements européens ne s'appliquent pas. Les relations douanières et portuaires entre la république autoproclamée du Nord et l'Union sont donc hors système.

Un parallèle peut être fait ici avec la résolution du problème nord-irlandais post-Brexit. Le sujet ne figure pas au programme de ce semestre de présidence tournante puisqu'il est du ressort des Nations unies. Peut-être y aurait-il ici quelque chose à revoir ? Les deux parties ont-elles intérêt à continuer à internationaliser le problème ou l'Union européenne à le rapatrier en interne ? Il faudrait encore que celle-ci cesse de se considérer comme juge et partie et qu'Ankara ne soit plus regardé comme un paria en Europe. ■

Kosovo

Un pari gagné... provisoirement ?

Le pari de l'ancien Premier ministre est gagnant. Les électeurs kosovars l'ont soutenu. Pourtant les problèmes tant économiques que politiques demeurent.

Les Kosovars ont élu, le 28 décembre 2025, leurs députés pour la seconde fois de l'année. Le 9 février 2025 déjà, les Albanais s'étaient rendus aux urnes, mais les résultats n'avaient pas permis de constituer une majorité parlementaire. Un gouvernement réduit à gérer les affaires courantes n'avait pu faire adopter aucun budget ni projet de loi. À cela venait s'ajouter la situation compliquée du nord du Kosovo où, entre autres, le 20 septembre 2023 une attaque armée par Serbes contre la police de Banjska avait vu l'implication du vice-président du

principal parti serbe de ce territoire. L'élection de plusieurs maires serbes au cours des élections municipales de l'automne avait permis de réintégrer partiellement les Serbes dans le jeu politique. Il n'était cependant pas possible d'en rester là. Le 20 novembre 2025, la présidente Vjosa Osmani dissout le Parlement monocaméral et appelle à voter le 28 décembre.

À la tête d'une coalition élargie, le parti du Premier ministre Albin Kurti, *Vetëvendosje* (Autodétermination), remporte 57 sièges sur 120 et 50,65 % des suffrages exprimés. Il a gagné 9 sièges. Divisée, l'opposition est la grande perdante. Si le Parti démocratique du Kosovo (PDK) obtient 23 sièges contre 22, la Ligue démocratique du Kosovo n'en a plus que 14 au lieu de 19, l'AAK (Alliance pour l'avenir du Kosovo) n'en conserve que 6 sur 8. Quant à la Liste serbe, elle obtient 4,5 % des voix et progresse légèrement (+0,3), mais surtout elle obtient 9 des 10 sièges réservés à la minorité serbe. La participation connaît un léger recul : 45,36 %.



Le Premier ministre kosovar Albin Kurti. La coalition au pouvoir vient de gagner largement les élections.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: RÉPUBLIQUE DU KOSOVO.

Quelles leçons tirer de ces élections ? Le parti du Premier ministre Albin Kurti arrive pour la quatrième fois consécutive en tête du scrutin. Mieux, il frise la majorité absolue en sièges, majorité qu'il devrait obtenir avec l'appui de certains des 20 députés représentant les minorités (10 pour les Serbes, 3 pour les Bosniaques, 2 pour les Turcs et 1 pour chacun des groupes suivants : les Roms, les Égyptiens des Balkans et les Gorans). La population a imputé à l'opposition le blocage des institutions et s'est surtout préoccupée des questions économiques et sociales, le Premier ministre promettant fort habilement augmentations de salaires et de retraites, promesse qui n'engage que ceux qui la croient. Cependant, il va devoir s'attaquer au problème de la corruption et à la crise du chômage, notamment chez les jeunes qui s'exilent de plus en plus, et se rapprocher de l'UE et de la Banque mondiale en vue de la concrétisation d'un prêt de 120 millions d'euros. Enfin, il va devoir reprendre langue avec les représentants de la minorité serbe et plus particulièrement la Liste serbe dont ces élections ont encore manifesté le poids politique majeur. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

Tigresse ou traîtresse ?

La surprise dans l'intervention américaine à Caracas est que Donald Trump n'a pas couronné María Corina Machado, Prix Nobel de la paix, principale opposante au régime chaviste, mais se soit accommodé de la vice-présidente de Nicolás Maduro, Delcy Rodríguez. L'ex-conseiller à la sécurité nationale de Trump lors de son premier mandat, John Bolton, avait orchestré en 2019 une première tentative de renversement du régime vénézuélien en s'appuyant sur le dirigeant de l'opposition, Juan Guaidó, reconnu par de nombreux pays dont la France de Macron. Dans le quotidien britannique *The Telegraph*, le jour même de l'opération *absolute resolve*, il reproche à la Maison Blanche son choix. En bon néo-conservateur, il aurait voulu « finir le travail », éliminer les milices (*colectivos*) comme avaient été écartés en Irak les structures du Parti Baath, à commencer par l'armée.

Trump et le « vice-roi des Amériques », le secrétaire d'État, conseiller à la sécurité nationale, Marco Rubio, hispanophone de naissance, ont procédé différemment suivant le manuel de « l'art du deal » : l'armée vénézuélienne ne veut pas d'un retour de l'ancienne oligarchie incarnée par Corina Machado ; d'accord, a-t-on répondu à Washington (ou plutôt à Miami, capitale de l'hémisphère occidental, nord et sud), mais vous observez nos conditions à la lettre quoiqu'il en coûte. Sinon, on lâche les chiens. L'armée vénézuélienne, qui est une armée mexicaine avec des milliers de généraux et d'amiraux



Delcy Rodríguez. La présidente par intérim du Venezuela est adoubée par Trump.

qui ont la haute main sur l'économie et les services, a accepté d'investir officiellement la vice-présidente promue présidente par intérim. Celle-ci est une authentique chaviste, famille communiste, père torturé et exécuté, qui a fait toute sa carrière au côté de Maduro, son ministre des Affaires étrangères, puis des Finances, vice-présidente depuis 2018, ministre du Pétrole depuis 2024. C'est elle qui était en contact avec le secteur privé, les compagnies pétrolières et en général l'étranger. Elle était donc la porte d'entrée des négociateurs américains à l'œuvre depuis l'entrée en fonctions de Trump il y a un an. Le décor était planté. Sa légitimité comme « tigresse » lui permet d'éluder tout soupçon de trahison. Trahison qui laisse quelque espoir de survie aux profiteurs du régime qui ne vont donc pas la renier.

Le plan initial – d'accord (selon Associated Press, démenti) ou non avec la vice-présidente – de déplacement en douceur du dirigeant bolivarien, sans doute vers un refuge turc, ayant fait long feu, son exfiltration ouvre la voie à un intérim de 90 jours à compter du 5 janvier. Comme par hasard, la prochaine audience du tribunal de New York a été fixée au 17 mars. On saura donc à cette date si l'intérim sera reconduit de 90 jours, derrière limite constitutionnelle, ou, si l'empêchement est définitif, s'il faut aller à des élections dans les 30 jours. C'est le temps qu'il faudra aussi pour que les investisseurs américains évaluent le coût de la remise en ordre des installations pétrolières et pour que s'inverse le mouvement d'émigration qui a concerné le tiers de la population. Tout laisse donc à penser qu'un nouveau délai sera nécessaire, qui nous mènerait au 4 juillet, l'*Independance Day* américain. En effet, soit l'opposition dirigée par Corina Machado entend mener une campagne électorale victorieuse comme en juillet 2024 et fait tout pour compliquer la transition, soit l'armée nationale prend les devants, ouvrant un nouveau cycle de répression. L'équilibre voulu par les stratèges washingtoniens est pratiquement impossible à tenir. Mais impossible n'est pas trumpien. ■

Les Faits marquants

■ **Colombie.** – En conséquence du rapt de Nicolás Maduro par les États-Unis et des menaces expressément lancées contre la Colombie par Donald Trump, le président Gustavo Petro, lui-même ancien guérillero, s'est dit prêt à « reprendre les armes ». Dans une déclaration postée sur le réseau social X le 5 janvier, Petro a donné l'ordre au peuple de se défendre et « aux forces de sécurité de ne pas tirer sur la population mais sur l'envahisseur » en cas d'attaque.

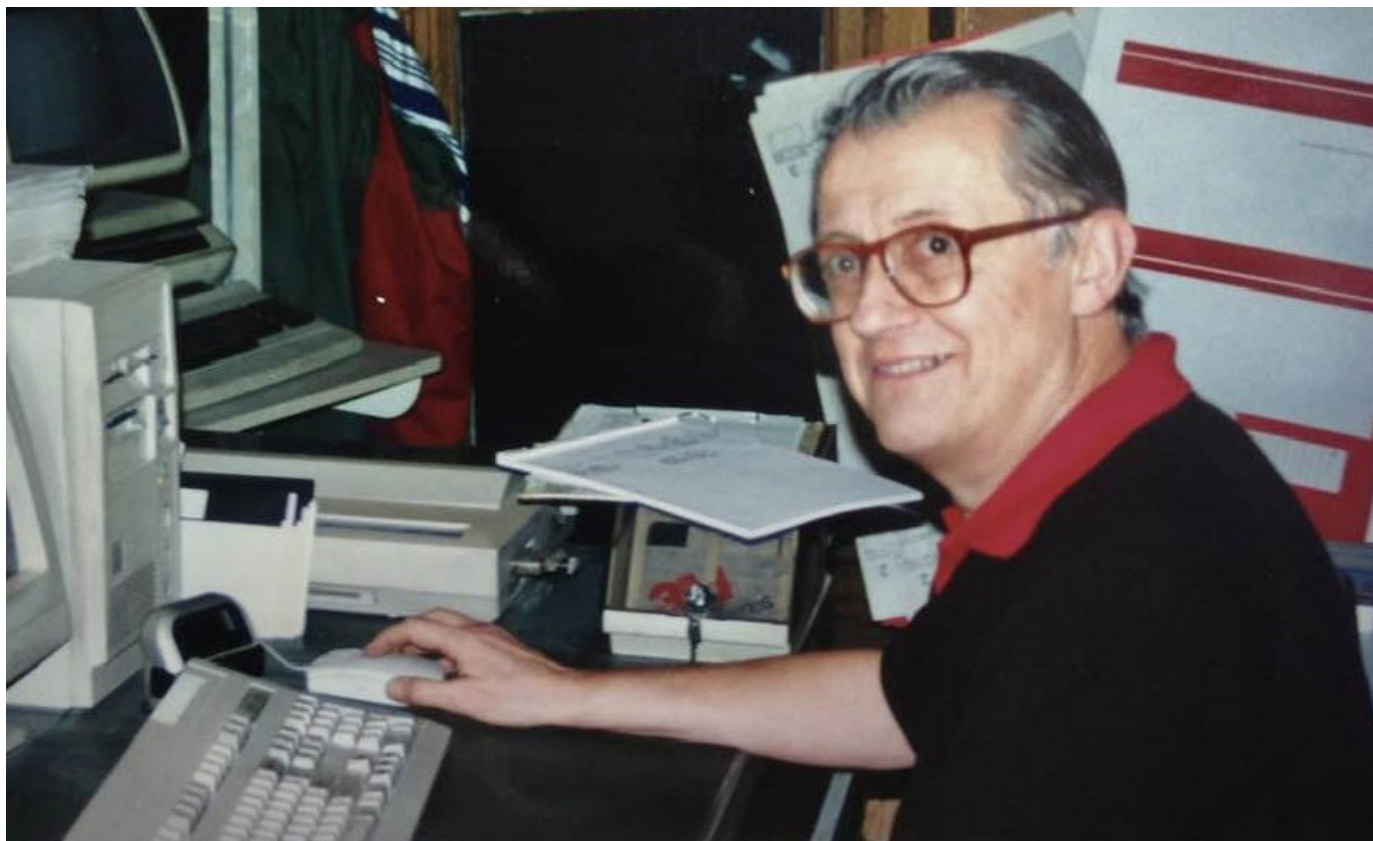
■ **Centrafrique.** – Le président sortant Faustin-Archange Touadéra a été réélu avec plus de 76 % des suffrages exprimés, selon des résultats provisoires annoncés par l'autorité nationale des élections. Malgré l'appel au boycott lancé par l'opposition, 52 % des électeurs s'étaient déplacés pour ce scrutin présidentiel, organisé le 28 décembre 2025. Les résultats définitifs seront proclamés par le Conseil constitutionnel dans quelques jours.

■ **Iran.** – Plus d'une cinquantaine de villes dans 24 des 31 provinces de la République islamique sont le théâtre d'intenses manifestations depuis le 28 décembre. Les grèves ayant pour revendication la hausse du pouvoir d'achat ont rapidement dégénéré en émeutes et en une contestation globale du régime. À partir du 10 janvier, les émeutes ont pris un tour insurrectionnel dans tout le pays et les manifestants réclament le retour de la monarchie.

■ **Suisse.** – Après l'incendie meurtrier d'un bar de Crans-Montana lors du réveillon de la Saint-Sylvestre – qui a coûté la vie à 40 personnes dont la moitié étaient mineures –, l'enquête met en lumière les négligences des deux propriétaires français de l'établissement ainsi que des autorités locales. Le président de la commune, Nicolas Féraud, a ainsi admis devant la presse qu'aucun contrôle annuel de sécurité n'avait été effectué entre 2020 et 2025.

CASIMIR MAZET.





In memoriam

Yvan Aumont, l'homme d'action

par Bertrand Renouvin.

Yvan est mort, à 87 ans, le 1^{er} janvier à l'hôpital Lariboisière à Paris où il était depuis quelques jours, en grande détresse respiratoire. Voici trois premiers hommages, d'autres suivront dans le prochain numéro de *Royaliste*.

Rien n'aurait été possible sans lui. Yvan était le maître de nos horloges et de tous les rouages qui ont permis à notre mouvement et à notre journal de se créer puis d'exister, parfois de subsister dans des épreuves dont nous avons perdu le compte.

Quand nous avons pris tous deux la décision de fonder notre propre organisation, c'est Yvan qui a préparé méthodiquement la rupture puis notre installation rue des Petits-Champs. C'est là qu'il a vécu, après avoir quitté son travail, dans un petit bureau encombré, longtemps enfumé. Lorsque nous nous sommes réparti les tâches, il a pris la plus mauvaise part, la plus dure, répétitive et indispensable : la tenue des fichiers, la comptabilité, l'administration du journal, le courrier, les relations avec l'imprimeur, l'organisation des réunions, la réception des visiteurs, la préparation des décisions... Il n'en participait pas moins aux analyses de la vie politique et aux débats sur les questions de fond. La richesse de sa bibliothèque personnelle, que peu ont aperçue, témoigne de l'ampleur de ses réflexions. Il n'y a pas eu, chez nous, d'oppo-

sition entre les « gestionnaires » et les « intellectuels », ni de rivalité entre « Paris » et « la province », car c'est Yvan qui, de nous tous, connaissait le mieux nos abonnés et nos adhérents.

Yvan faisait partie de ceux qui s'accomplissent dans le plein dévouement, sans rechercher la moindre récompense, ni matérielle, ni symbolique.

Dans l'enthousiasme des commencements, nous avons cru en un développement rapide, assurant un relatif confort gestionnaire. Il nous fallut subir des crises internes et affronter la mort brutale de quatre bons camarades et excellents amis – Marc-Henri Perrin, Michel Giraud, Arnaud Fabre, puis Michel Henra – qui étaient des permanents ou des semi-permanents, tous quatre beaucoup plus jeunes que nous. Yvan n'avait même pas besoin de dire qu'il fallait continuer, malgré les abandons et les disparitions. Il suffisait de le voir à sa table de travail, apparemment impassible, indifférent à la pauvreté de ses moyens d'exis-

tence, pour garder ou reprendre confiance.

J'étais particulièrement sensible à ce calme résolu. Yvan était mon ancien. Quand je l'ai croisé pour la première fois en 1960 – et je garde, sans lui avoir parlé, un souvenir très précis de ce grand garçon rieur –, Yvan était un militant confirmé, qui avait participé à l'assaut du siège du Parti communiste lors de la répression soviétique à Budapest et qui avait « fait » 1958. Plus tard, dans le courant des années soixante, j'ai apprécié son courage physique, admiré son audace et partagé pas mal de fous-rires.

Nous étions connus pour former un bloc insécable et ceux qui ont tenté de nous opposer en furent pour leurs frais. Cela ne m'empêchait pas de me poser des questions. De nous deux, j'avais la plus belle part : les voyages, les rencontres avec des personnalités, les émissions de radio et de télévision... Je n'ai pourtant jamais senti chez Yvan le moindre dépit, le plus léger soupçon d'agacement. Il y a peu de temps, j'ai fait part de ces remarques à Bernard Bourdin qui m'a répondu qu'Yvan ne pouvait éprouver la moindre jalousie ni poursuivre d'autre ambition que la sienne, celle du travail bien fait, parce qu'il remplissait une fonction sacerdotale. Il y a des êtres, religieux ou non, qui s'accomplissent dans le plein dévouement, sans rechercher la moindre récompense, ni matérielle ni symbolique. Yvan était l'homme d'un sacerdoce politique, hors duquel il était insaisissable : en soixante-trois ans de camaraderie puis d'amitié, jamais il ne me fit la moindre confiance. Il savait, mieux que personne, distinguer les domaines.

◀ **Yvan Aumont dans son légendaire bureau de la rue des Petits-Champs en 1991. Un engagement complet pour la cause royaliste**

Nos camarades et les invités accueillis aux Mercredis de la NAR garderont le souvenir d'un militant exemplaire. Nous sommes quelques-uns à pouvoir ajouter qu'Yvan fut, dans les douleurs d'une très longue maladie, l'homme d'une résistance exceptionnelle. Résistance physique, morale et intellectuelle. D'hôpital en hôpital et dans sa maison de retraite, il travaillait sur son ordinateur, suivait l'actualité politique, donnait son avis lors des réunions du comi-

té directeur, qu'il suivait à distance. Jusqu'à la dernière semaine de décembre, Yvan m'a aidé à retrouver mes souvenirs pour le livre que je suis en train d'écrire et qui raconte, pour une grande part, notre commune aventure. Trois jours avant de mourir, épuisé par la souffrance, Yvan me demandait des détails sur nos activités. Et le 31 décembre, quand je l'ai vu pour la dernière fois, il évoquait notre chère Yolande.

Cher Yvan, une très ancienne parole résonne aujourd'hui plus fort que jamais : « *Il ne t'incombe peut-être pas d'achever la tâche, mais tu n'es pas libre de t'en désister.* » ■

In memoriam

La passion jusqu'à l'héroïsme

par Gérard Leclerc.

Yvan – il m'est impossible de parler de lui autrement qu'avec son prénom – s'est trouvé tellement lié à ma vie personnelle depuis le début des années soixante qu'il m'est difficile de parler de lui autrement que sur le mode intimiste. Il est évidemment possible de retracer son parcours politique de la façon la plus objective avec toutes les étapes de son militantisme, dès sa période étudiante. Mais, s'il m'est permis de prendre un détour un peu philosophique, je dirais avec Gabriel Marcel qu'il y a un obstacle déterminant à parler de façon objective d'une personne qui a été votre ami et dont l'existence même a marqué la vôtre. Sans doute, on pourrait développer toute une problématique politique qui expliquerait une communauté militante, un engagement rationnel, une détermination partisane. Mais ce serait manquer cet élément mystérieux qui fait que je suis impliqué de telle façon dans ce processus que la relation dépasse toute objectivité.

Pour dire les choses plus concrètement : dès que j'ai fait la connaissance d'Yvan, il fut évident que notre accord de fond impliquerait plus qu'une camaraderie, l'ouverture à une aventure qui nous conduirait bien au-delà de ce que nous pouvions envisager. Cela commence vraiment avec mes premières années parisiennes, même si j'ai fait la connaissance d'Yvan un peu avant. Je revenais d'un séjour en Afrique de l'Ouest, avec quelques idées sur une future coopération avec nos anciennes « possessions ». Il s'agissait de franchir résolument le stade de la décolonisation, en ouvrant les perspectives. Ce n'était pas toujours perçu autour de nous. Yvan m'invita dans sa section de l'ouest parisien, pour une soirée de diapositives, où je pus m'expliquer à loisir, en faisant part de mon expérience de terrain.

Mais c'est en mai 1968 que les choses prirent un tour tout à fait inédit. Nous changions vraiment d'époque et la situation « révolutionnaire » exigeait de notre part

une totale mobilisation, quasiment jour et nuit. Yvan avait délibérément délaissé son labeur d'ingénieur informatique à la préfecture de police pour assurer la permanence opérationnelle où il excellait. Mais du coup, il n'était plus le responsable d'une section, il se trouvait placé en responsable national, avec une perspective stratégique, des choix à opérer, qui progressivement allaient le mettre en porte-à-faux avec une organisation déphasée et éloignée des aspirations des nouvelles générations. Je le sais d'autant mieux que je participais de la même prise de conscience, accédant en même temps à des postes de décision.

C'est à son domicile, en présence de Bertrand Renouvin, que fut établi le projet d'une scission dont les développements ont amené à l'entreprise qui se poursuit aujourd'hui et dont ce journal est le témoin le plus sûr. Précisément, de cette entreprise Yvan sera l'agent décisif ayant à charge le dispositif logistique sans lequel rien n'aurait pu être soutenu et prolongé. Ayant abandonné sa situation d'ingénieur, cet ancien gadzart d'Angers fut désormais voué corps et âme à ce travail de gestion qui occupait son temps, tout en lui permettant d'accueillir au siège de la rue des Petits-Champs un nombre considérable de visiteurs. Nombre d'entre eux ont exprimé, ces jours-ci, toute leur reconnaissance avec le bon souvenir qu'ils avaient gardé d'Yvan. Un terme est revenu dans l'actualité à propos de notre Premier ministre et Frédéric Aimard l'a repris à juste titre. Yvan n'aurait jamais accepté qu'on lui accolé ce qualificatif de « moine-soldat ». Mais il me semble approprié à ce qu'il fut réellement, lié irrévocablement à une vocation exclusive et je dirais même héroïque. Bien sûr, cela ne s'explique que par la passion qui l'habitait depuis le plus jeune âge. Passion de servir son pays, mais aussi amour de son histoire et de son peuple. Pourquoi ne pas l'avouer ? Perdre un tel ami est un véritable déchirement. ■

Témoignage

Notre moine-soldat

Victor Aumont, « dit Yvan dans son organisation » selon un rapport de police qui l'a toujours amusé, mais Yvan dans sa famille, a été un homme de fidélité, d'action et de discrétion. Aimant le militantisme de base, la vente à la criée du journal à la sortie des églises, le collage d'affiches, l'organisation de réunions et de campagnes, il a formé, avec Bertrand Renouvin et Gérard Leclerc, le trio de base qui a permis à une génération de jeunes royalistes de s'affranchir des rigidités d'un passé encombrant. À lui la part d'organisation, la comptabilité, l'administration des fichiers. Il a vécu toute une vie de travail entièrement désintéressée, dans la pauvreté voire la précarité, mais toujours avec rigueur et ingéniosité.

Une volonté de fer lui a permis de surmonter bien des embûches et trahisons. Jamais on ne l'a vu amer ou découragé. Jamais on ne l'a vu sombrer dans l'invective ou le sectarisme, ce qui ne l'empêchait pas de savoir juger les hommes à leur juste valeur.

Cela dit, Yvan savait vivre aussi. Il a été un homme plein d'humour, d'amitiés sur le très long terme, il avait du goût pour la grande cuisine mais plus encore pour les petits restos et les déjeuners rituels entre copains. Certains pourraient témoigner de sa charité naturelle et sans ostentation, qui lui valait des dévouements et des sourires mérités dans des milieux divers : anciens harkis, Roumains sans papiers...

Frappé d'un AVC, Yvan a vécu une vieillesse difficile, une paralysie partielle le laissant diminué mais nullement abattu. Heureusement pour lui, il a toujours su garder un lien de grande tendresse avec sa sœur, ses neveux et petits-neveux, une chère filleule, qui ont adouci ses épreuves, surtout les derniers temps où il dut se résigner à entrer dans un Ehpad. Là, sa passion de la généalogie et son goût de l'actualité politique et du militantisme sur les réseaux sociaux l'ont maintenu pleinement présent au monde.

Yvan a eu une belle mort de patriarche, recevant quelques amis la veille et toute sa famille le jour même, la congédiant d'un geste noble en fin d'après-midi, avant de lâcher la barre en milieu de soirée, pleinement conscient de sa fin. Quant à son rapport à l'Église, il est resté distant mais respectueux. Un de ses meilleurs amis fut Hervé-Marie Catta, évangéliste hors pair, qui le titillait un jour devant moi sur son absence de foi en Dieu. Il lui avait rétorqué très explicitement qu'il ne pouvait pas lui laisser dire ça. C'est sa pudeur et son mystère. En tout cas, pour ce qui est d'être jugé sur les œuvres, ce véritable moine-soldat n'a rien à craindre de la miséricorde du Père. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.



Chronique des essais

Fin de partie pour la Cinquième ?

par Casimir Mazet.

Olivier Beaud et Denis Baranger, professeurs de droit public, tentent de comprendre comment nos institutions se sont adaptées à une situation inédite depuis 1959 : la disparition du fait majoritaire après la dissolution de 2024.

« *C'est en fin de la V^e République heureuse. Le régime a basculé dans l'ère du dérèglement* », écrivent les auteurs de *La Dissolution de la V^e République*. Il est vrai que le second mandat d'Emmanuel Macron constitue une rupture majeure dans l'histoire du système institutionnel né en 1958, que les observateurs peinent à mesurer. La pratique du pouvoir par l'actuel locataire de l'Élysée restera une cause importante, sinon majeure de ce bouleversement. Mais Denis Baranger et Olivier Beaud rappellent, avec raison, que le dérèglement institutionnel naît d'abord d'un déséquilibre des pouvoirs aggravé au cours des dernières décennies.

Le terreau : la V^e République présidentielle. – Le ver était-il dans le fruit ? Bâtie pour assurer le processus de décolonisation et mettre un terme à l'instabilité chronique de la IV^e République, la République gaulienne a misé sur un exécutif fort, mais en recelant une ambiguïté innée. En effet, le texte de la Constitution du 4 octobre 1958 fait du président de la République le garant des institutions et le chef des armées en laissant au gouvernement le soin de déterminer et conduire la politique de la

Nation, selon les termes de son article 20. Il s'ensuit que toute la politique, internationale y compris, devrait découler de l'action gouvernementale, non de l'intervention du chef de l'État.

Jamais Emmanuel Macron n'a pris en compte cette réalité politique : la fin du fait majoritaire. Il a donc poursuivi son action comme s'il bénéficiait à sa guise de l'appui du pouvoir législatif.

Cependant, la nature « orléaniste » du régime, caractérisée par la double responsabilité du Premier ministre – devant le Parlement qui lui accorde sa confiance d'une part, devant le président de la République qui le nomme de l'autre – a fait de ce dernier le véritable décideur et maître des orientations. Le constat, déjà saillant lors de la première présidence de Gaulle (1959-1965), est devenu indiscutable après la réforme constitutionnelle de 1962, par laquelle la désignation du président a été soumise au suffrage universel direct. Légitimé par le vote populaire, le président de la République s'impose comme le véritable chef de la majorité dès lors que l'Assem-

blée nationale est acquise à sa cause. Une pareille configuration du pouvoir, parfois qualifiée de « *lecture présidentielle* » de la Constitution, a été observée sans discontinuité de 1959 à 1986.

Les trois périodes de cohabitation (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002) ont certes permis de revenir à une application de la Constitution plus conforme au texte, dans laquelle le gouvernement, soutenu par une majorité au Parlement hostile au chef de l'État, reprenait toute latitude pour réellement gouverner. Mais l'introduction du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral à partir de 2002 ont aggravé le présidentielisme jusqu'à faire du président le principal responsable de la politique du pays. La personnalité des occupants du fauteuil – que l'on songe à l'hyper-activisme de Nicolas Sarkozy ou d'Emmanuel Macron – accentue encore le déséquilibre des pouvoirs en faveur de l'une des têtes de l'exécutif au détriment de l'autre ainsi que du pouvoir législatif, cantonné au rôle de chambre d'enregistrement. S'il y avait déséquilibre, il n'y avait pas pour autant dysfonctionnement.

Le détonateur : la dissolution de 2024.

– Succédant à une présidentielle marquée par la réélection poussive du sortant, les législatives de 2022 n'ont pas permis au camp présidentiel d'obtenir la majorité absolue. Avec leurs 245 élus, les partis de la coalition Ensemble échouaient à 44 sièges des 289 nécessaires pour s'assurer de la confiance de l'Assemblée nationale. Pourtant, jamais Emmanuel Macron n'a pris en compte cette réalité politique : la fin du fait majoritaire. Il a donc poursuivi

◀ **Le général de Gaulle en déplacement au Havre. L'usage de la Constitution de 1958 a ouvert la porte à beaucoup de dérives.**

son action comme s'il bénéficiait à sa guise de l'appui du pouvoir législatif. Ce déni de fragilité explique pourquoi l'exécutif a abusé de tous les outils constitutionnels du parlementarisme rationalisé pour imposer certains textes, à l'instar de la réforme des retraites pourtant rejetée dans le pays.

La dissolution prononcée à la suite des élections européennes de juin 2024 reste, pour Beaud et Baranger, un mystère. Elle n'a pas été décidée pour répondre à une crise (contrairement aux dissolutions de 1962 et 1968), ni pour des motifs stratégiques visant à conserver une majorité (à l'inverse de celle de 1997). Sur ce dernier point, leur analyse paraît discutable. En effet, quoique Emmanuel Macron ait été bien en peine de justifier rationnellement sa décision discrétionnaire, celle-ci apparaît comme un coup de billard à trois bandes cynique mais raté, visant soit à reconstruire une majorité autour du ralliement espéré de LR et d'un PS dont il n'anticipait pas la reconduction de l'alliance avec LFI, soit à offrir les clefs de Matignon au RN deux années durant afin que celui-ci se casse les dents sur le problème de la dette publique.

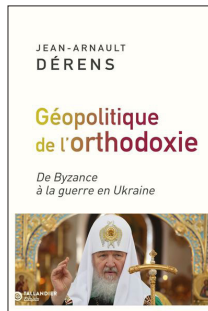
Les auteurs démontrent avec rigueur que la décision de dissolution a elle-même été prise sans respecter formellement les dispositions de l'article 12 de la Constitution, négligeant la phase de consultation des présidents des assemblées et du Premier ministre. Le scrutin ainsi provoqué dans ces conditions douteuses a débouché sur une assemblée divisée en trois blocs inconciliables, un scénario catastrophe ne permettant ni majorité présidentielle ni cohabitation. Touché par un « *phénomène de distorsion entre la situation et sa compréhension par les acteurs* », Emmanuel Macron – bien des exemples l'illustrent – demeure incapable de renoncer à un pouvoir qu'il ne peut pleinement exercer en l'absence de soutien au Parlement. À cet égard, Baranger et Beaud tordent le cou à une idée profondément ancrée : non, il n'existe pas de « *domaine réservé* » du président par la Constitution, notamment en politique internationale ou de défense. De fait, les grandes décisions continuent d'être prises depuis l'Élysée sans assise constitutionnelle. Le déséquilibre des institutions a laissé place à un dérèglement dont il est bien difficile de prédire l'aboutissement et d'assurer même que la V^e République y survive par un retour à la normale. L'absence de consensus politique hégémonique au sens gramscien du terme ouvre la voie à plusieurs années de fragmentation et d'instabilité... Loin de concrétiser sa promesse d'un renouveau démocratique, le macronisme aura installé le chaos durable. ■

► **Denis Baranger, Olivier Beaud, *La Dissolution de la V^e République*, Les Petits Matins, novembre 2025.**

Spiritualité

Voyage en orthodoxie

Géopolitique de l'orthodoxie : de Byzance à la guerre en Ukraine, par Jean-Arnault Dérens, Tallandier, avril 2025.



Dans son dernier ouvrage, Jean-Arnault Dérens nous invite à un voyage dans l'espace et dans le temps à la découverte d'un monde orthodoxe que nous réduisons le plus souvent à des clichés. Essayons d'en éclaircir quelques points.

Tout d'abord, il faut insister sur la pluralité et la diversité du monde orthodoxe. Le territoire de l'orthodoxie ne se cantonne pas à l'Europe orientale ou au monde russe mais englobe aussi l'Asie centrale, l'Asie orientale ainsi que l'Afrique noire. Il faut distinguer aussi les Églises chalcédoniennes des Églises préchalcédoniennes. Les Églises orthodoxes ne sont pas organisées de manière verticale mais sont constituées d'Églises à égalité de droit et de dignité, constituant soit des patriarchats, soit des Églises autocéphales ou autonomes, c'est-à-dire dépendant d'une Église mère.

Le patriarcat de Constantinople bénéficie d'une primauté d'honneur. Une querelle est notamment apparue au XXI^e siècle pour savoir si l'autocéphalie est conférée par l'Église mère (comme l'autonomie) ou par le patriarcat de Constantinople. Le nombre des Églises varie au cours de l'histoire en fonction des événements politiques. La constitution puis la destruction des Empires ottoman et russe ont modifié les limites et le nombre des Églises sœurs. Le territoire ecclésial d'une Église n'est pas lié à une nationalité mais aux limites d'un État, même si dans la période contemporaine certaines Églises ont prétendu avoir l'autorité sur tous les fidèles d'une même nation où qu'ils se trouvent, que ce soit l'Église russe ou l'Église serbe aux XX^e et XXI^e siècles dans le cadre du démantèlement de la Yougoslavie ou de l'Union soviétique, dont la guerre en Ukraine est en partie une résultante.

Les Églises orthodoxes sont-elles soumises au pouvoir politique ? Les deux sphères doivent en principe se développer en symphonie sans qu'il y ait *a priori* de hiérarchie entre elles, mais il est vrai qu'à de nombreuses reprises les pouvoirs politiques ont dominé ou instrumentalisé les Églises orthodoxes, s'élevant à plusieurs reprises en défenseurs de la vraie foi. On pense bien sûr à l'Empire byzantin mais aussi dans une certaine mesure à l'Empire russe, même s'il n'y a pas for-

cément d'équivalence entre l'Empire et l'orthodoxie, celui-ci étant marqué par la diversité religieuse. Les pouvoirs serbe et russe n'hésitent pas à utiliser la religion orthodoxe comme vecteur de transmission des valeurs traditionnelles ou pour justifier leur rejet de l'Occident catholique, voire du monde musulman. Les exemples russe et serbe trouvent encore ici à s'appliquer. Mais il faut être très prudent. La lutte pour la défense de la famille traditionnelle concerne aussi d'importants secteurs des Églises catholiques et protestantes, et l'orthodoxie sait se montrer novatrice, notamment en Afrique noire où une femme vient d'être élevée à la dignité de diaconesse. Et si les Églises orthodoxes ont condamné l'unitarisme (reconnaissance de la primauté du pape de Rome), elles ont su aussi engager un dialogue avec les mondes catholique et protestants. ■

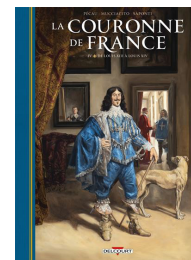
MARC SÉVRIEN.

BD Histoire

La couronne de France

La Couronne de France, tomes I à IV, par Jean-Pierre Pécau, Milan Jovanović et Marco Pizi, éd. Delcourt, de septembre 2024 à novembre 2025. Le tome V sur Louis XIV et Louis XV est annoncé en avril 2026.

Louis XI, l'universelle araigne, par Makyo, Jean-Édouard Grézy et Francesco De Ste-na, éd. Delcourt, mai 2025.



Nous avons rendu compte, l'an dernier, du premier album de la série « La Couronne de France », publié par les excellentes éditions Delcourt et consacré à Philippe Auguste et à Philippe le Bel. Or, cette série a

connu une belle expansion en 2025 avec trois nouveaux titres allant du règne de Charles VII jusqu'à celui de Louis XIV, et l'on annonce un tome V consacré au Grand Siècle pour le mois d'avril prochain. Deux raisons pour se ruer sur cette série : d'abord, la parfaite évocation de 500 ans de monarchie française et la mise en valeur des plus grands parmi « *les quarante rois qui ont fait la France* » ; nos lecteurs nous en voudraient, à juste titre, d'ignorer cette suite de récits qui instruiront les plus jeunes et fascineront les autres sur l'œuvre de ceux qui ont pensé, conçu et façonné l'unité de notre pays. S'ajoutent à cela la qualité des textes de Jean-Pierre Pécau, conjuguant talent de conteur et précision historique, et la beauté des images dues au crayon et à la palette des deux illustrateurs, Milan Jovanović et Marco Pizi, qui alternent les

tons chaleureux pour évoquer les moments de gloire et les teintes foncées pour les périodes plus sombres. En bref, une réussite complète.

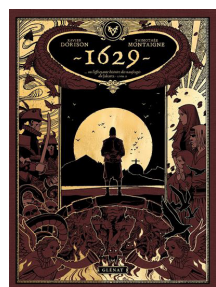
Ajoutons au palmarès des éditions Delcourt la publication, en mai dernier, d'un tout aussi passionnant album consacré à Louis XI « *l'universelle araigne* », qui met en lumière l'intelligence et le sens de l'État d'un monarque hors normes que l'histoire républicaine a si souvent et si injustement maltraité. ■

FRANÇOIS RENÉ.

Aventure maritime

Les chemins de l'enfer

1629 ou l'effroyable histoire des naufragés du Jakarta, (tomes I et II) par Xavier Dorison, Thimothée Montaigne et Clara Tessier, Glénat, 2022, 2024, 2025 (rééd.).



Combien d'entre nous, enfants ou adolescents, n'ont pas vibré en lisant les récits des aventures de corsaires et de pirates, n'ont pas rêvé eux aussi de découvrir des îles inconnues ? Imaginez maintenant une histoire où tout est noir, où même les gentils meurent, eux qui mériteraient pourtant tellement de vivre. C'est à un tel récit que nous convient le scénariste Xavier Dorison, le dessinateur Thimothée Montaigne et la coloriste Clara Tessier.

Imaginez un navire de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, le *Jakarta*, qui appareille d'Amsterdam en 1628 pour Agra sous les ordres d'un représentant de la compagnie, Francisco Delsaert, et de son adjoint, un apothicaire confirmé, Jérónimus Cornélius, du capitaine Jakob, un marin aussi violent qu'il est habile navigateur. Avec eux, un équipage, certes expérimenté, mais constitué de fieffées fripouilles. A bord montent aussi quelques voyageurs et surtout une femme, Lucrétia Hans, aussi belle que désabusée, qui doit rejoindre son mari à Java. Rien que de très banal.

Seulement voilà : l'apothicaire du bord, cynique et manipulateur, veut s'emparer du trésor. Il ourdit un complot pour tuer Delsaert mais échoue. Qu'importe. Une tempête lui permet de prendre sa revanche. Il faut quitter le navire et se réfugier sur une île où l'on attendra les secours que Delsaert, Jakob et quelques marins vont aller chercher. Les autres restent avec quelques réserves d'eau et de nourriture, insuffisantes cependant pour que tous tiennent longtemps. Alors Cornélius va habilement

les convaincre tous de faire de lui leur chef et il va les monter les uns contre les autres, les amener à se déchirer, à s'entretuer. Seuls Lucrétia, un gabier nommé Hayes et la petite fille d'un pasteur nommée Zophie s'efforcent de résister à cette tyrannie. Il y a quelque chose de *La Ferme des animaux* dans ce huis clos en plein océan, théâtre d'un totalitarisme dont le nom n'existe pas encore mais dont la réalité est bien là. Et même le glaive de la Justice ne mérite pas le nom qui est le sien. ■

MARC SÉVRIEN.

Écologie politique

Verte, la croissance ?

La croissance verte contre la nature, par Hélène Tordjman, La Découverte, mars 2024.



En ces temps de crises croisées, agricole et environnementale, voici un livre indispensable. Hélène Tordjman nous détaille de façon très complète ce « rapport à la nature qui domine nos sociétés, rapport caractérisé par une volonté de maîtrise, une instrumentalisation de toutes les formes de vie sur Terre, et une foi inébranlable dans le mécanisme de marché ». Impossible de résumer ici les six chapitres, tous essentiels pourtant. Aussi faudra-t-il se contenter de présenter dans ce premier article les analyses de l'auteur sur les mécanismes de cette croissance verte et ses implications sur l'agriculture.

Tout part d'une exigence, une priorité absolue du système capitaliste : « la logique profonde ne change pas : croître et accumuler, encore et encore. Le régime capitaliste ne peut survivre que par la croissance, en explorant sans fin de nouveaux domaines de valorisation du capital. » Et puisque les ressources minières et fossiles s'épuisent, tournons-nous vers la nature : « la bioéconomie consiste à [...] faire travailler les processus naturels pour nous. » Mais pour cela, il faut privatiser la nature et la confisquer dans un but « purement mercantile, puisqu'il s'agit avant tout d'obtenir des brevets sur toute forme de vie sur Terre ». On le voit : nous sommes bien loin d'un quelconque souci de protection de la nature, il ne s'agit que de peindre en vert une vieille idéologie.

Vieille idéologie, mais techniques nouvelles. Il faut en effet corriger « un processus d'évolution naturelle jugé insuffisamment performant ». Nous en aurons les moyens techniques. L'auteur cite le rapport de 2002 de la NSF (National Science Foundation) américaine, qui décrit la « conver-

gence NBIC » (1). Nous avons les moyens d'agir en profondeur à la fois sur le génome du vivant et sur son interfacement, avec des instruments techniques. Seule cette combinaison, en augmentant les capacités humaines, permettrait de poursuivre dans la voie de la confiscation de la nature. Ce qui nous mène en toute logique au rêve transhumaniste, composante nécessaire de cette idéologie.

La plus élémentaire analyse logique montre l'absurdité d'une telle direction. La complexité du vivant, l'émergence de phénomènes par nature imprévisibles, la réfutation démontrée d'une reproduction strictement gérée par l'ADN, en font la voie de tous les dangers : « Puisque par définition il est à peu près impossible de prévoir les trajectoires des systèmes complexes, l'ambition d'instrumentaliser par la science les processus, les dynamiques climatiques [...], devrait paraître vaine. C'est néanmoins ce que projettent les auteurs du rapport de 2002. »

Une fois cette idéologie décrite, Hélène Tordjman décrit ses implications sur l'agriculture mondiale. Cela commence par l'expropriation universelle des agriculteurs, par la privatisation des variétés végétales : « sans semence, pas de végétaux, et sans végétaux, pas d'animaux ; qui contrôle les semences détermine non seulement le choix d'un système agraire, mais aussi l'ensemble de la production de nourriture, [et] s'approprie pour les instrumentaliser des processus au fondement de la vie sur terre. » Puis on applique en grand le principe des enclosures britanniques du XIX^e siècle, par l'autorisation des brevets sur le vivant : c'est facile puisque la modification d'un seul gène permet de s'approprier la variété. Cela fait, on « exproprie » le cultivateur de l'usage de la nature. Enfin, on construit des méthodes agricoles qui doivent s'adapter aux techniques : « des millions d'hectares en monoculture, des paysages rectilignes et vides, un appauvrissement des sols et des écosystèmes, ni insectes ni oiseaux : des déserts verts. » Dès lors, il ne reste plus qu'à s'approprier aussi le sol, ce qui se fait sur toute la planète, où les pays et les grandes entreprises achètent des millions d'hectares un peu partout. La boucle est bouclée, et au nom de la croissance verte, la nature est entrée dans le grand jeu capitaliste.

Peut-on s'en sortir ? Pour Hélène Tordjman, une seule solution : l'agroécologie. Transition difficile, qui se heurtera à l'agro-industrie toute-puissante ; mais nécessaire pour l'agriculture et l'environnement. On retrouve là les analyses de Kako Nubukpo (2) pour l'Afrique, et de Didier Gascuel (3) pour la pêche : il faudra en parler. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). NBIC : Nanotechnologies, Biotechnologies, Information, Cognition.

(2). Voir *Royaliste* n° 1246.

(3). Voir *Royaliste* nos 1215 et 1252.

DR



Par Gérard Leclerc

Au-delà de l'antisémitisme

Sans aucun doute, l'antisémitisme est d'actualité, entraîné par des causes que l'on peut qualifier de géostratégiques, en raison de ce terrible conflit dont on peine toujours à trouver la solution. Mais le cas tout à fait singulier d'Israël oblige à prendre en compte le destin historique d'un peuple, qui est irréductiblement celui de la Bible, de l'alliance du Sinaï. Ce qui nous emmène au-delà des données purement politiques. Pour dire les choses rapidement, plus près de Martin Buber que de Theodor Herzl et même de David Ben Gourion. Le sionisme est clairement laïc, il s'autorise de la seule volonté de créer un État pour assurer au peuple juif dispersé et persécuté la sécurité et la pérennité nécessaires. La perspective de Buber est très différente. Pour le philosophe qu'il est, un sionisme authentique relève d'un processus spirituel, qui lui permettrait d'accomplir enfin le destin messianique du peuple de la Promesse. Il ne craignait pas d'en appeler à « la fièvre religieuse qui peut lancer des lueurs d'orage dans les ténèbres ».

L'existence d'un État sur une terre singulière constitue certes un impératif mais « pour la réalisation d'une vie de justice. Et d'un modèle de société humaine sur le sol maigre de Canaan ». Emmanuel Levinas, pourtant familier de l'auteur de *Je et Tu*, lui reprochait une sorte d'idéalisme mettant en péril l'existence même d'Israël. Mais lui-même ne pouvait être indifférent à la vocation d'un peuple dont l'histoire a quelque chose d'unique et, pour tout dire, de providentiel. C'est pourquoi, aujourd'hui encore, l'accusation d'antisémitisme est grevée par un soupçon extrapolitique. En veut-on au Premier ministre Benjamin Netanyahu pour sa conduite des affaires ou à ce peuple en raison de ce que l'Histoire lui a façonné comme vocation au milieu des Nations ? Cela va au-delà de tout racisme vulgaire, pour atteindre ce qu'il y a de plus essentiel dans la nature d'une civilisation.

J'ai suffisamment bien connu Jean-Marie Lustiger pour avoir pu saisir à quel point cette appartenance juive marque profondément une personnalité, fût-ce celle d'un cardinal de l'Église catholique romaine et d'un patriote français. Reste à préciser de quoi il est question dans cette appartenance à la descendance d'Abraham et de Moïse. C'est au risque d'être suspect de mettre entre parenthèses la dimension politique, particulièrement criante aujourd'hui. Mais ignorer cette dimension essentielle, c'est passer à côté d'enjeux graves.

Il est une façon d'aborder le sujet qui consiste à s'interroger sur les raisons profondes de la haine engendrée au travers d'une longue tradition. C'est l'objet d'un court essai de Gérard Rabinovitch, qui a le mérite de ne pas lésiner sur l'essentiel. À commencer par la haine nazie : « Ce que nous combattons, ce sont les soi-disant règles morales divinisées pour assurer la protection des faibles contre les forts, au mépris des lois immuables de la guerre, aux décrets sacrés de la Nature. Contre les prétendus Commandements, nous ouvrons les hostilités. » Ce même Hitler proclamait encore que les dix paroles du Sinaï étaient le poison « à l'aide duquel Juifs et Chrétiens ont faussé, corrompu, souillé, l'admirable instinct vital de l'homme ».

Freud, tout areligieux qu'il ait été, avait compris que pour le nazisme c'était le monothéisme qui était en cause, le christianisme étant lié au judaïsme dans une même aversion du Dieu unique, celui qui « ne réclame rien d'autre que de conduire sa vie selon la justice et la vérité ». Plutôt qu'au terme de judéo-christianisme redevenu d'usage courant, c'est au « monothéisme éthique » qu'il conviendrait de se référer, avec toutes ses conséquences.

Cependant le nazisme n'a pas inventé l'antisémitisme. Dans un raccourci impressionnant, Gérard Rabinovitch en retrace la généalogie : « Il faut remonter aux querelles judéo-païennes, et notamment

judéo-grecques, alexandrines de l'Antiquité, pour retrouver où et quand se sont fabriqués et préformés tous les stéréotypes anti-juifs enkystés dans la trame de la culture occidentale, l'imprégnant jusqu'à l'époque contemporaine et, ce faisant, identifier leur schéma originel. Pas seulement la littéralité de leurs énoncés mais aussi une permanence de l'empreinte mentale des figures fantasmatisques qui les soutiennent. »

Au premier rang de ces contempteurs des Juifs se distingue Apion, Égyptien hellénisé, qui trouvera dans Flavius Josèphe le contradicteur le mieux informé pour mettre en évidence ses mensonges. C'est Apion qui installe la calomnie d'un meurtre sacrificiel annuel dans le temple de Jérusalem, suivi de la consommation de la chair du sacrifié. De là à envisager les Juifs comme ennemis du genre humain, il n'y a qu'un pas. Tacite sera le plus efficace des détracteurs, s'insurgeant contre la circoncision. Mais un reproche particulier peut faire comprendre la véritable antinomie qui distingue monothéisme et paganisme. Les Juifs « regardent comme un crime de tuer un seul des enfants qui naissent ». Flavius Josèphe avait souligné qu'à l'encontre de l'usage païen de jeter à la voirie tout enfant indésirable, le judaïsme célébrait la bénédiction de l'advenue de l'enfant.

Arrivera un moment où l'antijudaïsme ne sera plus le seul apanage des païens se réclamant de la supériorité de la culture hellénique. Il sera, malheureusement, partie intégrante d'une forme de christianisme qui se veut l'unique héritier de la Promesse. On parlera de doctrine de substitution. L'Église s'est substituée à la synagogue. Le christianisme n'est plus conçu, selon la parole de l'apôtre, comme « l'olivier sauvage enté sur l'olivier franc », mais comme antitype du judaïsme. Toute la patristique en sera impressionnée, allant jusqu'à reprendre à son compte les calomnies païennes.

De ce point de vue, la polémique actuelle qui prend pour cible la notion même de judéo-christianisme trouve une argumentation impressionnante, même si elle laisse de côté l'explication girardienne de la violence suscitée par la rivalité mimétique de deux rameaux issus d'une même racine. Le rappel opéré par Gérard Rabinovitch ne peut que faire très mal aux chrétiens qui se rendent compte ainsi de cette blessure béante de leur passé.

Je me permettrais une seule réserve à propos de son récit, sur les Lumières et la Révolution française, dont il sous-estime à mon sens la charge antireligieuse, négligeant peut-être l'analyse d'un Léon Poliakov. Il est vrai que le rappel de « l'acte de naissance de l'idée indo-européenne » va à l'encontre de cette défense des Lumières, mettant en évidence une dérive scientiste et une logique d'opposition entre « aryen et sémite » qui produit un renversement des perspectives : « Aryen devient l'onirique nom géniteur de la créativité dans les sciences, de la magnificence dans les arts et de l'esprit de conquête. » Le rôle pervers d'un Renan, à ce propos, est justement signalé.

Mais au-delà du rappel nécessaire de l'histoire, se pose la question cruciale de notre aujourd'hui. La défaite du nazisme nous aurait-elle délivrés définitivement de cet antijudaïsme, pour peu qu'on admette, ce qui n'est pas évident, que l'antisémitisme actuel s'en distingue absolument. Trop de confiance dans la victoire de « la démocratie » risque de nous voiler les périls qui demeurent ou même se réinventent. Le nazisme a transmis un goût pour la transgression éthique qui n'ose pas s'avouer. On ferait bien de méditer l'avertissement d'Adorno : le risque d'un retour du paganisme n'a nullement été aboli. ■

► Gérard Rabinovitch, *D'une permanence païenne. Sur quelques invasions antijudaïques*, Le Bord de l'eau, collection Altérité critique, 2025.



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: JANINE SPROUT

Promenades littéraires

L'Homme, l'amour, la mort : finitude et infini

par Indiana Sullivan.

« *Le temps est bon, le ciel est bleu* », chantait Isabelle Pierre en 1971. Alors que le temps vire au noir partout dans le monde et que le ciel se gorge de plus en plus des orages humains, prenons le temps de nous retourner sur ces lectures qui sauvent nos vies.

Dimanche, un début d'année, à l'aube timide. La nuit progressivement retire son drap moiré du monde des hommes pour laisser advenir un matin blanc d'hiver. Froid. Glacial. Bien vite éclipsé néanmoins par une actualité aussi moribonde que sanglante. Aux quatre coins de la terre, on crie, on meurt, on pleure et on prie. Que faire, alors, face à ce spectacle apocalyptique ? Rentrer en nous-même, en trouvant refuge dans le meilleur des univers – la littérature – est-il de l'égoïsme ou un simple moyen de supporter l'insupportable ? Par la fenêtre, la neige fine, presque évanescence, donne matière à réfléchir. N'était-elle pas là, comme certains des grands auteurs qu'on lit et relit sans se lasser, il y a des centaines d'années ?

Grandeur et chute d'un empire. – Vivre pour durer et faire durer, tel a toujours été le but ultime et non secret de l'humanité. Joseph Roth, par exemple, me l'a fait comprendre encore récemment, avec une acuité accrue et une psychologie de l'âme humaine presque effrayante. *La Crypte des capucins*, roman paru en 1938, soit un an avant sa mort, est un condensé presque mi-

raculeux de cette angoisse existentielle de pérenniser ce qui peut encore l'être, voire de ce désir de gratter des cendres.

À la Belle Époque, une bande de jeunes bourgeois viennois mène une vie faite de plaisirs non coupables, d'insouciance, de culture, tournant en dérision le temps qui passe, passe, passe... jusqu'à faucher leur rire léger et leur sentiment de toute-puissance. Alors que l'archiduc est assassiné, tous se lancent à corps et cœur perdus dans la Grande Guerre. 1918 arrive, enfin. Fin de la guerre, mais aussi fin de l'Empire austro-hongrois.

Si l'Éllénore de Benjamin Constant arrive à la mort par amour, elle entre dans l'éternité, comme toutes les amoureuses trahies l'ont été avant elle. Elle dure donc, d'une certaine manière.

Roth signe ici des pages crépusculaires à couper le souffle : « *Nous avons tous perdu notre position, notre rang, notre maison, notre argent, notre valeur, notre présent, notre avenir. Chaque matin en nous levant, chaque nuit en nous couchant, nous mau-*

dissons la mort qui nous avait invités en vain à son énorme fête. Et chacun de nous envoyait ceux qui étaient tombés au champ d'honneur. Ils reposaient sous la terre. Au printemps prochain, leurs dépouilles donneraient naissance à des violettes. Mais nous, c'est à jamais inféconds que nous étions revenus de la guerre, les reins paralysés, race vouée à la mort, que la mort avait dédaignée. » Roth nous met ainsi en garde : les plus grandes édifications humaines peuvent sombrer.

Risquer de chuter pour mieux durer ? – Parfois, certains personnages de roman prennent le risque, en toute conscience, de chuter, de tout perdre. En relisant, pour la troisième fois, fin 2025, *Adolphe* de Benjamin Constant, mon esprit a découvert de nouvelles clés de lecture, de nouveaux motifs d'aimer ou de critiquer les héros. Comment ne pas voir l'abandon d'Éllénore par Adolphe sous ses différentes facettes ? Jeune, inconscient, Adolphe s'isole de la société pour vivre un moment en vase clos avec sa maîtresse. Poussé plus par la culpabilité que par une passion qui déjà s'émousse, il s'ennuie. Et c'est alors qu'il s'ennuie et se lasse d'elle qu'il prend conscience que lui aussi entend bien durer dans ce monde incertain.

Il quittera Éllénore, laquelle, amoureuse à en mourir (au sens littéral), avait fait le cheminement inverse. Elle s'était construit une vie « posée » avec un riche compagnon, ce qui lui assurait de durer en étant en sécurité ; puis ce personnage au courage sans limites a décidé de tout quitter pour vivre avec Adolphe. Pour ce dernier, il s'agissait d'une histoire ; pour Éllénore,

de la grande histoire qui la conduira à sa perte. Constant, qui a puisé dans son histoire intense et fracassante avec Germaine de Staël, fait dès lors un constat nuancé : « *L'amour n'est qu'un point lumineux, et néanmoins il semble s'emparer du temps. Il y a peu de jours qu'il n'existait pas, bientôt il n'existera plus ; mais, tant qu'il existe, il répand sa clarté sur l'époque qui l'a précédé, comme sur celle qui doit le suivre.* » Imaginons donc que si Ellénore arrive à la mort par amour, elle entre dans l'éternité, comme toutes les amoureuses trahies l'ont été avant elle et comme toutes celles qui la suivront. Elle dure, donc, d'une certaine manière.

Durer en renonçant au monde des hommes. – De même, on peut estimer que l'amour jamais concrétisé entre le Albert Savarus de Balzac et Francesca, une princesse italienne, défie les lois du temps. Ce jeune avocat parisien s'installe à Besançon pour tenter une carrière politique. Son idée ? Devenir quelqu'un, afin d'être digne de celle qui l'aime (qui elle-même est mariée !). Lucide sur sa probabilité de réussir, il lui écrit d'ailleurs : « *Oh ! Quelle naissance que de courir après le pouvoir, un nom, la fortune !* » Il ne parviendra jamais à ses fins et entrera dans les ordres, après qu'une rivale jalouse, la jeune Rosalie, aura fait échouer ses plans.

Là encore, la question de la durabilité de l'être humain et de ses affects se pose. Paradoxalement, on peut considérer que l'amour entre Francesca et Albert recèle une grande pureté en ce que les sentiments de l'un et de l'autre perdurent, même s'ils ne seront jamais ensemble. Le choix religieux d'Albert est la porte de sortie d'un monde où il avait tout perdu et était parti pour mourir de chagrin, mais aussi la porte d'entrée vers une forme d'éternité.

Balzac sait également punir celle par qui le malheur est arrivé. Tel un dieu omnipotent, l'écrivain a prévu une sinistre fin à la méchante Rosalie dans un accident de chaudière (dans un bateau à vapeur). Estropiée, l'anti-héroïne continue de vivre dans le monde terrestre, mais en ermite, sans rêve, sans désir, sans bonheur, sans lumière : « *Son visage porte d'affreuses cicatrices qui la privent de sa beauté ; sa santé soumise à des troubles horribles lui laisse peu de jours sans souffrance.* »

Où donc est la vraie vie sans cette énergie vitale qui pousse tout humain à ouvrir les yeux sur un jour nouveau ? Toutes ces pérégrinations et ces réflexions doivent nous pousser à arracher l'espoir là où il pousse pour le faire nôtre, chez une main amie, amoureuse, familiale, historique (le héros de Roth finira par se rendre dans la crypte où se trouve l'archiduc, comme si le temps s'y était arrêté). L'éphémérité de la vie, qui nous touche tous, peut être compensée par l'immortalité atteinte par les personnages que ces immenses auteurs du passé nous ont laissés. Comme une torche encore vivante prompte à éclairer notre avenir. ■

Une œuvre

Tout Nimier (ou presque)

Gallimard publie, pour le 30^e anniversaire de sa collection Quarto et pour le 100^e anniversaire de la naissance de l'auteur, un Roger Nimier de 1 216 pages et de 85 documents, présentés et annotés par Marc Dambre.

Republier Nimier en Quarto, c'est publier la famille, tant la vie de l'écrivain est mêlée aux éditions Gallimard dès l'après-guerre. Nimier ne fut pas seulement un auteur de la maison, il en fut un conseiller.

C'est en 1948 que le manuscrit des *Épées* du jeune Roger de 22 ans est accepté chez son futur éditeur. Jean Paulhan, un des principaux directeurs de collection chez Gallimard, avait fait remarquer en lisant un premier texte : « *A publier dès maintenant s'il risque de nous échapper.* » : axiome d'éditeur.

Il ne leur échappera pas et Gaston Gallimard publiera six titres en cinq ans : *Les Épées* (1948), *Le Hussard bleu* (1950), *Perfide* (1950), *Amour et Néant* (1951), *Les Enfants tristes* (1951), *Histoire d'un amour* (1953).

« **Je m'enferme dans une robe de moine qui me protège du froid et du monde pour écrire Le Grand d'Espagne, que je donnerai à La Table ronde.** » – Toutefois, c'est le jeune Roland Laudenbach qui publia à La Table Ronde en 1950 *Le Grand d'Espagne*, « *qui contient sept courts essais de politique et de morale* », dit la quatrième de couverture de l'édition de 1962. Le premier essai est consacré à Bernanos, que Nimier avait rencontré en 1946. Des extraits sont incrustés dans ce Quarto. Le 40, rue du Bac de Laudenbach était à proximité du 3, rue Sébastien-Bottin, comme le bar au sous-sol de l'hôtel

Pont Royal l'était du Décameron, à l'hôtel Montalembert. Ces bars du 7^e arrondissement où ceux qui allaient devenir « *les Hussards* » se croisaient, mais pas tous en même temps. C'est d'ailleurs dans le 16^e d'Auteuil que Nimier avait rencontré en 1949 Jacques Laurent, chez François Mauriac. Nimier, enfant de la rive droite, du quartier Pereire, avant de s'installer en famille dans le 8^e, rue Jean-Mermoz, près des Champs-Élysées.

La vie de Roger Nimier commence en 1925 et se termine en 1962. Âgé de 36 ans, il avait survécu à plusieurs accidents de la circulation. Le dernier lui sera fatal. Il laissait une veuve de 35 ans et deux enfants, Martin (6 ans) et Marie (5 ans). Dès lors, la légende de l'homme pressé prenait la suite, à la manière du personnage de Paul Morand. Morand qui fut si malheureux de cette mort : « *Il a séduit la mort, comme il les tombait toutes, nous laissant l'agonie.* »

Ce que nous rappelle Marc Dambre (1), c'est que Nimier, qui était volontiers d'humeur blagueuse, pressé parce qu'il était d'une intelligence exceptionnelle, n'avait rien de léger. Un jeune homme sérieux, un élève brillant, un garçon qui avait perdu son père à treize ans. De mars à août 1944, il était engagé volontaire pour la durée de la guerre au 2^e hussards, dans le Sud-Ouest puis la Côte d'Azur.

Après quoi il écrit (beaucoup), il est amoureux (souvent) et consacre le reste du temps à l'amitié.



Roger Nimier. Insolent, provocateur, libre et de grand style.

SOURCE : ÉDITIONS GALLIMARD.

Après sept publications en cinq ans, le romancier s'était mis sur pause. – Nimier se tourna alors plus entièrement vers la presse. Il était depuis 1951 directeur de l'hebdomadaire de spectacles *Opéra*. Mais on le retrouve, dit Marc Dambre, dans « une quarantaine de périodiques » dont *Arts*, *Nouveau Femina*, *La Nation française* (2) ou *Le Nouveau Candide*. Il y publie des critiques ou des chroniques. C'est aussi l'époque de son mariage (avec Nadine Raoul-Duval en 1954), des scénarios et des adaptations cinématographiques : *Ascenseur pour l'échafaud*, *Les Grandes Personnes*, *L'Affaire Nina B.*, *L'Éducation sentimentale*. Il va s'occuper de ses confrères de manière professionnelle en devenant en 1956 conseiller littéraire chez Gallimard.

Ce Quarto comporte trois romans : *Les Épées*, *Le Hussard bleu*, *Les Enfants tristes*, mais aussi *Journées de lecture* (3) dans la rubrique des essais et chroniques : on y lit notamment quelques pages sur Charles Maurras, Valéry Larbaud, Jacques Laurent ou Louise de Vilmorin. On trouve des textes amusants comme sa recette pour finir les restes de dinde le lendemain d'un réveillon (4). Citons aussi ce qui n'y est pas : *Amour et Néant*, *Perfide*, *L'Étrangère* (5), *D'Artagnan amoureux* (6). Il fallait choisir et ces titres sont disponibles dans d'autres collections.

Les présentations de Marc Dambre, la biographie précise de Nimier, l'important appareil de notes qu'il nous offre, font de cette édition un volume exceptionnel. Il complètera la bibliothèque de quelqu'un qui a déjà « tout Nimier » ou sera une découverte pour ceux qui ne l'ont pas encore lu. ■

LAURENCE VARAUT.

► **Roger Nimier, *Œuvres - Romans, essais, critique, chroniques***, édition présentée et annotée par Marc Dambre, collection Quarto, Gallimard, octobre 2025.

(1). Marc Dambre, professeur des Universités, spécialiste de Roger Nimier. Écouter sur Fréquence protestante l'émission « Une heure avec » du 13 décembre 2025.

(2). Roger Nimier avait rencontré Pierre Boutang en 1948.

(3). Paru en 1965 (Gallimard).

(4). « Chronique gastronomique », p. 1022.

(5). Paru en 1968 (Gallimard).

(6). Paru en 1962 (Gallimard).

Musique

Gaëtan Roussel

Avec sa voix fragile et puissante, Gaëtan Roussel, chanteur emblématique du groupe Louise Attaque, revient nous enchanter avec son sixième album solo. Des mélodies simples que l'on retient dès la première écoute, des ballades mélanco-

liques empreintes de poésie, des souvenirs à partager, des amours à raconter, des saisons à respirer. *Marjolaine*, c'est ça : onze chansons romantiques et aromatiques.

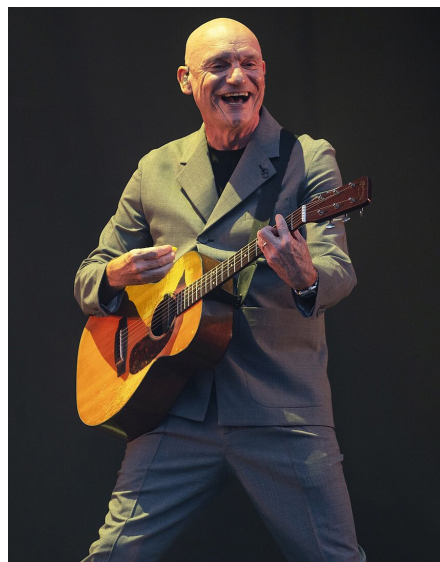
Cet enfant de l'Aveyron est un touche-à-tout. Auteur-compositeur-interprète, alors que l'aventure Louise Attaque se poursuit, il entame une carrière solo et anime une émission quotidienne sur RTL2 dans laquelle il s'entretient avec des artistes, Étienne Daho, M, Bernard Lavilliers... Puis, sur la même radio chaque jour, il racontera l'histoire d'une chanson choisie. Il devra sa carrière solo à Alain Baschung qu'il rencontre en 2008 à l'occasion de la sortie de l'album *Bleu pétrole* auquel il a participé. C'est une vraie amitié qui naît entre les deux artistes. Il lui rendra hommage après sa mort, en reprenant un de ses titres sur l'album posthume *Tels*. Il trouve le temps d'écrire de la musique pour le cinéma. Après sa rencontre avec Benoît Delépine et Gustave Kervern, il signera la musique de *Mammuth* et *Louise Michel*. Plus tard, il collabore au spectacle musical de Daniel Auteuil *Déjeuner en l'air*.

On retrouve dans l'album qui vient de sortir un peu de tout ce qui fait Gaëtan Roussel : « Une histoire d'un départ, D'un retour, Une histoire de contes, De compte à rebours, Une histoire aussi belle Que jalouse », chante-t-il dans *Souvent j'entends dire*. Puis il y a aussi des rencontres qu'il affectionne particulièrement. Ainsi, deux duos clôturent l'album. L'un avec Bernard Lavilliers, *Lovés*, l'autre avec Solann, *La Suite*, comme un trait d'union entre deux générations, un partage que l'artiste aime tant et qu'on avait apprécié auparavant, notamment avec Vanessa Paradis.

On a hâte de retrouver Gaëtan Roussel sur scène en 2026, pour des moments d'une rare intensité qu'il aime tant offrir à son public. ■

D. J. HELLER.

► ***Marjolaine*, album de Gaëtan Roussel. Sortie en novembre 2025.**



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: SELBYMAX

Art de vivre

Un Dry January grâce au vin sans alcool ?

Après les fêtes de fin d'année, certains interrogent, sourire aux lèvres : « Alors, tu fais le Dry January ? » Et de plus en plus nombreux sont ceux qui, effectivement, prennent la résolution d'une bonne période de sobriété, histoire de se refaire une santé.

D'année en année, on constate même une baisse générale de la consommation d'alcool dans notre pays qui compte pourtant près de 400 appellations (viti-coles) d'origine contrôlée (AOC) et qui est également le premier pays européen en nombre de brasseries (plus de 2 600 en activité). Cette pratique du *Mois sans alcool*, importée du Royaume-Uni en 2013, est soutenue par des associations de lutte contre l'alcoolisme et contre le cancer.

L'Allemagne est le premier pays au monde en ce qui concerne la consommation de bière sans alcool. C'est donc assez naturellement que certains de ses viti-culteurs, qui constatent comme ailleurs en Europe une baisse de la consommation de vin, ainsi que des arrachages réguliers de vignes, pensent à développer ce que l'on a vu apparaître depuis plusieurs années déjà : le vin sans alcool.

Le produit, qui n'a pas le goût d'un jus de raisin et qui dispose des vertus d'un vin, n'est pas un vin à proprement parler puisqu'il a été vinifié, mais désalcoolisé. Il pourrait satisfaire un nombre croissant de personnes qui souhaitent diminuer, voire arrêter, leur consommation d'alcool.

Un documentaire ARTE Regards intitulé *Le vin sans alcool au secours des vignerons*, actuellement disponible en replay, expose la situation de viticulteurs allemands et espagnols se tournant vers de nouvelles techniques de production de vins désalcoolisés qui permettent de mieux conserver les arômes du produit d'origine. Avec elles, ceux-ci espèrent pallier la baisse de consommation du vin. ■

M. B.



Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, maréchal de France, par Hyacinthe Rigaud. Parmi les plus grands serviteurs de la monarchie française.



WIKIPEDIA - DOMAINE PUBLIC

Les grands serviteurs de la France (1)

Le marquis de Vauban

par Léon Letellier.

Vauban est connu comme architecte militaire ayant parsemé notre territoire national de fortifications. Deux facettes majeures du personnage – celles de poliorcète et de penseur aux ambitions réformatrices – sont indûment éclipsées.

Né en 1633 à Saint-Léger-de-Fouchet (rebaptisé Saint-Léger-Vauban en 1867), Sébastien Le Prestre de Vauban était issu d'une famille de hobereaux bourguignons. Il entra dans la carrière des armes et se mit, lors de la Fronde, au service du prince de Condé. Or il ne fallut pas attendre longtemps pour qu'il se ravisât et ralliât les troupes royales. Faisant rapidement ses preuves, Vauban reçut le brevet d'ingénieur ordinaire en 1655.

Alors que la mémoire de Vauban perdure en raison de ses réalisations architecturales, le Grand Siècle célébrait avant tout le preneur de villes. Dans ce domaine, Vauban n'acquiesça une véritable notoriété que lors de la guerre de Dévolution (1667-1668). Tournai, Douai, Lille : tels furent les sièges où il joua un rôle significatif. Le traité d'Aix-la-Chapelle, favorable à la France, acta la paix. Mais elle ne fut point synonyme de repos pour Vauban. Alors secrétaire d'État à la Guerre, Louvois commanda à ce dernier, en 1669, un *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges* (ouvrage achevé en mars 1672). Plus qu'une compilation de vingt années d'expérience. Authentique traité de po-

liorcétique, l'ouvrage repose sur une structure ternaire : la première partie étudie les erreurs à ne point commettre lors d'un siège, exemples historiques à l'appui ; plus technique, la deuxième répertorie toutes les phases d'un siège ; la dernière traite de l'organisation des troupes spécialisées.

Grâce à sa fameuse « ceinture de fer », la France ne connaîtra aucune invasion jusqu'à la Révolution.

Autre trait saillant : l'auteur tint compte de l'actualité. Ainsi se procura-t-il des renseignements quant au siège de Candie, en Crète, par les Ottomans. L'ingénieur appliqua, lors du siège de Maastricht (1673) qu'il dirigea sous le regard du Roi-Soleil, moult innovations constatées en Crète. Au total, il participa à 48 sièges et conclut sa carrière en qualité de maréchal de France. En sus de cela, sa charge d'ingénieur le conduisit tantôt à bâtir, tantôt à remanier et tantôt à entretenir des fortifications.

Sa première grande réalisation fut la citadelle de Lille. Cette construction visait à faire d'une pierre deux coups : assurer la pérennité de l'acquisition ; tenir en res-

pect une population foncièrement hostile aux vainqueurs. Initialement, le projet était dévolu au commissaire général des fortifications du moment, le chevalier de Clerville, jouissant de la protection de Colbert. Seulement, ces travaux préparatoires ne convainquirent guère les experts du roi. Louvois proposa Vauban pour le remplacer. En 1668, ce fut chose faite et l'ingénieur réalisa l'essentiel des travaux en trois ans – délai plus qu'honorable pour l'époque. En dépit du caractère innovant de cette fortification lilloise, l'on ne saurait faire de Vauban l'inventeur des « fortifications bastionnées ». Contrairement à une légende empreinte de chauvinisme, architectes et ingénieurs italiens de la Renaissance furent, en réalité, les pères de ces dernières, comme le souligne notamment l'historien militaire Laurent Henninger.

Une France imprenable. – En revanche, Vauban est bien à l'origine de l'expression « *pré carré* » ; la première occurrence remonte à janvier 1673, dans une lettre destinée à Louvois, où il résume l'essence de son projet. À travers un ensemble de fortifications, il s'agit de bâtir une véritable « *ceinture de fer* » qui sanctuariserait le territoire national. Le pari est réussi puisque la France ne connaîtra aucune invasion jusqu'à la Révolution. Seulement, Sébastien Le Prestre ne put mettre son plan à exécution que lorsqu'il obtint la charge de commissaire général des fortifications, soit à la mort de Clerville en 1678. Il sillonna incessamment le royaume afin de vérifier l'avancée des travaux. Voilà pour l'archi-

tecte militaire. Qu'en est-il du penseur aux velléités réformatrices ?

Son œuvre théorique fut importante. Il rédigea une série de mémoires destinés au roi, le tout regroupé sous le titre d'*Oisivetés*. Stratégie militaire, considérations démographiques, affaires religieuses (il jugeait la révocation de l'édit de Nantes comme une erreur stratégique aux conséquences fâcheuses), réformes fiscales : tout y passa. À la fin de sa vie, il accorda une importance toute particulière à la fiscalité. D'où résulta son projet de dîme royale. En substance, Vauban plaiderait en faveur d'un impôt universel sur les revenus ayant vocation à remplacer tous les autres – les amateurs d'uchronie se diront qu'une telle mesure aurait pu éviter la Révolution. Toujours est-il que Vauban rendit son projet public, ce qui suscita l'ire de Louis XIV. Mais, à rebours d'une idée reçue, cela ne causa point sa disgrâce. L'historien Stéphane Perréon souligne que ce mythe, diffusé au XIX^e siècle, trouve en grande

partie son origine dans les Mémoires de Saint-Simon, où celui-ci se complait à ternir la réputation des gens de finance et de certains ministres. Il échappa à la disgrâce mais point aux lois de la nature : celui qui dédia sa vie au service de l'État – plus encore qu'au roi – s'éteignit le 30 mars 1707.

Aussi immense que fut ce monument du Grand Siècle, deux facteurs présidèrent à sa trajectoire insigne : la conjoncture militaire fit que les sièges revêtirent une importance croissante, laissant toute latitude à l'expression de son génie ; plus prosaïquement, l'appui du « clan » Louvois lui garantit une protection salutaire dans les moments les plus âpres de sa carrière. ■

Bibliographie sommaire

► Michèle Virol, *Vauban : de la gloire du roi au service de l'État*, Champ Vallon, 2003.

► Dominique Le Brun, *Vauban, l'inventeur de la France moderne*, Vuibert, 2016.

► Stéphane Perréon, *Vauban : l'arpenteur du pré carré*, Ellipses, 2017.

In memoriam

Yolande de Prunelé

En 1974, je faisais la première partie de mon service militaire à l'École des officiers de réserve de Coëtquidan. Un jour de décembre, à l'issue d'une période où j'avais eu le privilège d'être « officier de permanence » à l'École spéciale militaire, j'attirai l'attention bienveillante du général de Barry, commandant l'école, car j'avais posé comme lieu de permission demandée : « Trécesson ». J'avais en effet l'intention de rendre visite à Yolande, qui vivait dans le donjon de ce magnifique château appartenant alors à sa famille. Ce château se trouvait au bout du bout des terrains de manœuvre du camp à Guer-Coëtquidan (Morbihan). Nous passions devant, en camions ou à pied, rêvant du fantôme de la dame blanche errant sur ses douves embrumées, avant d'aller éventuellement nous perdre au Val-sans-retour de la forêt de Paimpont, là où l'aiguille des boussoles s'affole. Certains camarades avaient eu le privilège de s'y voir distribuer, au petit matin ou à l'heure de déjeuner, quelque tartine accompagnée d'un coup de cidre, car nous avions l'autorisation de traverser des champs et bois privés dépendant du château, à condition de ne pas affoler ou laisser s'échapper l'âne ou les vaches !

Eh oui, je connaissais Yolande, depuis 1971, date de la fondation de ce qui deviendra la Nouvelle Action royaliste et du premier « camp » ou « université » d'été des jeunes royalistes de la NAR, camp animé par Gérard Leclerc à la Rue-des-Aubiers, dans une petite ferme acquise et rénovée par Yolande et quelques-uns de ses amis royalistes bretons à cet effet, dans la commune d'Aujan, pas très loin du château et



de Coët. Un autre jour je m'étais rendu aux Aubiers à pied depuis ma caserne, à travers la lande enneigée, enjambant des barbelés et sautant par-dessus des fossés pleins d'eau boueuse. J'étais jeune et entraîné. C'était bien sûr Yolande qui nous accueillait, ne ménageant pas sa peine pour faire de somptueux repas avec trois fois rien. J'ai cependant le souvenir de quelque déjeuner pantagruélique réservé aux « précurseurs » (ceux qui venaient installer notamment les latrines et l'appentis de la cuisine extérieure) avec les fameuses araignées de mer achetées le matin au port de Vannes ou des omelettes aux champignons que Yolande savait repérer lors de promenades où sa connaissance de la nature me laissait bouche bée.

À Trécesson, je m'étais rendu ce jour-là dans le pauvre uniforme de sortie que l'on donnait aux élèves officiers de réserve.

Yolande avait trouvé que l'Armée ne nous traitait pas très bien. Elle vivait elle-même à la dure. Car la haute salle moyenâgeuse qui lui servait de salon était prestigieuse de par ses quelques meubles et tapisseries antiques, mais très peu chauffée. Son cabinet de toilette était dans une échauguette, sa chambre toute petite...

Plus tard, elle abandonna le donjon, devenu trop haut et si peu pratique, à ses neveux qui disposaient, pour les vacances, d'une autre partie du château plus ou moins rénovée, mais il y avait si longtemps. Et elle se réfugia dans la « basse-cour », la ferme qui précédait la cour d'honneur du château. La famille qui vivait là avant elle de toute éternité avait fini par partir en retraite et aucun candidat à la succession ne s'était présenté car ce statut de fermage ne satisfaisait plus personne depuis longtemps. Jamais sans doute Yolande ne fut plus heureuse à Trécesson, ayant pu faire quelques travaux de rénovation de ce petit bâtiment, avec une cheminée à bois en insert et une véritable cuisinière et, surtout, en développant son exploitation directement sur les quelques terres laissées libres, faisant naître et élevant ses propres moutons puis, quand cela ne fut plus rentable et devenu physiquement trop dur, des dindes, énormes bestioles dont je commandais à Noël, pour certains de mes réveillons, un exemplaire qui entrerait tout juste dans mon four... Un délice spectaculaire !

Yolande avait su garder le meilleur des traditions aristocratiques de sa famille, catholiques, royalistes, mais, par son engagement politique généreux – et d'autres, qui la connaissaient depuis beaucoup plus longtemps que moi, pourraient dire combien elle fut capable de courage physique –, par la grâce de l'évolution intellectuelle de la NAR aussi – dont un des premiers combats politiques fut celui du soutien à la fameuse grève du Joint français à Saint-Brieuc –, elle s'était libérée de certaines pesanteurs sociologiques. Militante dévouée, elle fut membre du comité directeur de la NAR très longtemps, y apportant sa bonne humeur, son bon sens, ses ondes pacificatrices. Son engagement professionnel comme éleveuse, en des temps déjà très difficiles pour la paysannerie, en fit tout naturellement une syndicaliste très active. Elle ne rechignait pas à assiéger une sous-préfecture toute une nuit durant ou à envoyer des jets de purin sur les forces de l'ordre pour mieux soutenir les délégations en pleine négociation... Elle savait conduire le tracteur en guise de char d'assaut... À sa manière, une sorte de figure de libération de la femme, avec le verbe un peu trop haut et le rire décapant...

Pendant de nombreuses années, elle fut brancardière au Pèlerinage national à Lourdes en août. Elle s'entendait parfaitement avec les religieuses voisines de La Joie-Notre-Dame à Campénéac, qui l'accueillirent lors d'un premier accident de santé. Puis ce fut la très longue épreuve d'un Ehpad car elle avait perdu la parole et, peu à peu, toute mobilité. Mais ses derniers

visiteurs, parmi lesquels notre ami Luc de Goustine ou Alain Vallier ou Sophie Gierieux, ont tous insisté sur l'intensité lumineuse du regard de cette femme de foi et de pleine attention aux autres. ■

FREDERIC AIMARD.

Brèves royales

■ **24 décembre.** – Messages de Noël de six monarques européens régnants, marqués par leurs propres actualités: l'Espagne les cinquante ans de la « transition » démocratique, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg la succession à la tête du grand-duché, le Royaume-Uni et la Suède.

Le roi Felipe VI s'est longuement étendu sur la nécessité de lutter contre la « crise de confiance » démocratique et européenne, s'en tenant exclusivement au plan intérieur, sans allusion à l'international. Le roi Willem-Alexander a prononcé un discours particulièrement inspiré en commençant par la question de savoir « *Qu'est-ce qui rend l'histoire de Noël si belle? Pourquoi continue-t-elle à toucher tant de gens? Cela tient à sa proximité et à sa familiarité* », répondit-il, prenant pour preuve les 160 000 nouveau-nés chaque année aux Pays-Bas, aux rapports entre parents et enfants, citant sa propre expérience familiale, en enchaînant: « *Quel monde voulons-nous pour nos enfants? Comment trouveront-ils l'espace nécessaire pour se découvrir?* » Rappelant qu'il avait déjà souhaité douze ans plus tôt, à son avènement, qu'ils vivent un monde « *légèrement meilleur* », il devait constater que les choses ne se sont pas améliorées depuis. Le roi Philippe de Belgique a voulu centrer son intervention sur l'idée du « *bien commun* », trop souvent sacrifié au nom d'intérêts particuliers. Il est le seul à avoir explicitement évoqué la conférence du climat de Belém et l'accord sur la forêt tropicale avec mention de celle du Congo. Se sachant attendu sur l'Ukraine, il a réitéré l'engagement belge en dépit de la récente controverse sur les avoirs russes. Le grand-duc Guillaume l'a suivi dans son évocation du soutien à l'Ukraine, tout en livrant pour sa première fois un message fait de symboles. Le roi Charles III, pour son quatrième Noël, a choisi le décor de l'abbaye de Westminster et de commencer par l'évocation de sa célébration commune du Jubilé chrétien avec le pape Léon XIV au Vatican le 23 octobre dernier. Il a développé le thème du pèlerinage sur la terre, le liant au sacrifice des jeunes hommes tombés lors de la Seconde Guerre mondiale. Le roi Carl XVI Gustaf, doyen de longévité sur le trône, 52 ans de règne, fut de tous celui qui s'est à cette occasion le plus engagé sur le terrain de la guerre en Ukraine, largement éludé cette année, sans doute en raison des incertitudes sur les négociations. Tous les monarques ont mis en avant la diversité de leurs sociétés respectives.

■ **31 décembre.** – Contrairement à leur voisin suédois, les rois de Norvège et de Danemark ne prononcent pas de message de Noël – ils se contentent d'aller à l'église et fêter en famille –, mais un message de Nouvel An. Le roi Harald V, doyen d'âge, à 88 ans, a rendu hommage à la cohésion de la population, la solidarité, l'engagement local, l'unité: « *2026 est l'année de la défense totale.* » La meilleure « protection civile » est dans la force de la résolution de la population. Le roi Christian X, intervenant pour la seconde année de son règne, suit la tradition de lire en direct un message rédigé par ses soins. Il s'est longuement étendu sur la guerre en Ukraine, sur les menaces pesant sur la Finlande et les pays baltes, et la participation militaire danoise, y compris la sienne et celle du prince héritier qui vient d'achever une année de formation d'officier, ainsi que sur le soutien de l'OTAN. Il a évoqué avec une vive satisfaction et empathie ses visites avec la reine Mary au Groenland et aux îles Féroé. ■

MARIE-JO YORK.

La Maison de France

■ Association Gens de France



Gens de France est une association que Mgr le comte de Paris a créée en 2003 pour favoriser, autour de la Maison de France, la relation entre les personnes et contribuer, par ses actions, au bien de la France et à son rayonnement à l'étranger.

L'association tiendra son assemblée générale 2026 **le vendredi 23 janvier à Marseille** et nous invitons tous nos amis, membres de Gens de France et qui ont reçu une convocation, à y participer.

Pour en savoir plus et adhérer/soutenir, rendez-vous sur le site: <https://comte-deparis.com/presentation-de-lassociation-gens-de-france>

La Nouvelle Action royaliste

■ L'hommage au roi Louis XVI

La messe en hommage au roi Louis XVI, organisée par L'Éillet blanc, sera célébrée **le mercredi 21 janvier à 12 heures en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois** (Paris 1^{re}), en présence du prince Eudes d'Orléans, duc d'Angoulême. Nous vous invitons à y participer. Un déjeuner suivra dans un restaurant du quartier.

■ Communiqué du 5/01/2026

L'intervention américaine au Venezuela. – L'enlèvement de Nicolás Maduro par les troupes américaines nous fait entrer dans une nouvelle ère de relations internationales soumises à l'arbitraire impérial. Il est

vrai que le régime chaviste s'est gravement corrompu au fil des années, forçant plusieurs millions de Vénézuéliens à fuir leur pays, et que Nicolás Maduro a perdu toute légitimité en refusant les résultats de l'élection présidentielle de 2024 au Venezuela et en rejetant toute offre internationale de négociation. Néanmoins, l'initiative de Donald Trump crée un précédent unique dans le fonctionnement des relations entre États, en s'émancipant de toute caution internationale, puisque les Nations unies n'ont pas été tenues informées; et en se libérant de tout prétexte acceptable, puisque la légitimité d'Edmundo Gonzalez Urrutia, pourtant reconnu vainqueur de l'élection de 2024 par la communauté internationale, n'est pas invoquée. La seule raison à cette initiative semble être de permettre aux compagnies pétrolières américaines d'exploiter pour leur propre compte les ressources d'un pays étranger.

La Nouvelle Action royaliste condamne cette initiative des États-Unis, qui devient un précédent pour de telles interventions unilatérales, comme la guerre en Ukraine ou les hypothétiques invasions du Groenland par les forces américaines ou de Taiwan par la Chine. Elle déplore aussi les attermoissements de notre gouvernement et de ceux de l'Union européenne. La perte de toute crédibilité et de tout pouvoir diplomatique de notre pays et de notre continent sera la conséquence inévitable de ce manque de courage politique.

■ Paris.

Le samedi 24 janvier 2026 à 18 heures la rédaction de *Royaliste* organise un **apéritif-galette des rois au restaurant Hung Yen 265, rue Saint-Jacques 75005 Paris** – suivi à 20 heures d'un dîner sur inscription. La salle est privatisée pour la soirée de 18 heures à 20 heures. Nous avons réservé vingt places pour le dîner. Vingt euros par personne pour le repas + libre participation pour l'apéritif.

■ Pour soutenir *Royaliste*

Pour commencer l'année 2026 avec de bonnes résolutions, vous avez la possibilité de faire un **don défiscalisé au journal au titre de l'année 2026.**

Que vous soyez abonné ou bien que vous pensiez simplement que l'existence de *Royaliste* mérite ce coup de pouce, merci de faire ce geste en notre faveur...

Souscrit par le biais de l'Association Presse et Pluralisme, un tel don vous permet de bénéficier d'une **réduction d'impôt** égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour souscrire, il vous suffit de vous connecter sur: <https://dons.presseetpluralisme.fr/site/pp/Royaliste/fr/don/index.html>



D.R.

Par François Gerlotta

Changement de paradigme

Nous assistons à l'acte final d'une saga qui a débuté il y a 27 ans : la signature au Paraguay le 12 janvier, par Ursula von der Leyen, du traité de libre-échange dit du Mercosur. Les discussions ont démarré en 1999, se sont interrompues parfois, ralenties souvent, sous la pression d'une opinion européenne massivement opposée à cet accord ; mais l'UE en a vu d'autres (en 2005 par exemple) et ce n'est pas une opposition populaire qui peut empêcher notre reddition en rase campagne.

De quoi s'agit-il ? D'un traité de libre-échange supprimant les droits de douane entre l'UE et quatre pays sud-américains : Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay. 700 millions de consommateurs réunis : de quoi faire saliver n'importe quel producteur allemand de machines-outils, dont les exportations vers la Chine et les États-Unis fléchissent ! Mais la contrepartie, c'est que l'on fait entrer chez nous une agriculture sud-américaine tout entière soumise aux méthodes productivistes développées outre-Atlantique : OGM à tire-larigot, déforestation sauvage, méthodes agricoles dévastatrices pour l'environnement, adjonction de produits phytosanitaires toxiques pour l'homme et l'animal, etc. Bref, tout ce que l'UE est censée interdire. La commission d'experts formée en 2020 par le gouvernement français pour analyser les effets du Mercosur indiquait dans son rapport que le coût environnemental de ces échanges pouvait être considéré comme supérieur à ses bénéfices économiques. Mais rassurez-vous, bonnes gens, ce traité est accompagné, nous dit Bruxelles, de « *promesses de garanties robustes aux agriculteurs, complété par un acte juridique renforçant les mesures de sauvegarde pour les produits européens sensibles* ». Libre aux petits enfants de croire ces contes de fées...

La bagarre en Europe se situe donc entre les pays exportateurs de produits industriels (Allemagne, Pays-Bas, Italie désormais...) ou agricoles spécialisés (Espagne) d'une part, et les pays agricoles généralistes (France, Pologne, Hongrie, Belgique, Grèce...) d'autre part. Nous ne pouvons qu'accompagner les agriculteurs français dans leur lutte – même si tout est sans doute plié – contre ce qui va détruire leurs professions et leurs productions. Mais il faut peut-être prendre de la hauteur pour analyser ce dossier, non pas d'un point de vue strictement financier, mais « *civilisationnel* ». Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

On le note d'ailleurs à une contradiction surprenante : celle que l'on veut faire naître entre l'agriculture et une écologie que l'on vend comme « *punitive* » aux agriculteurs. Alors que leurs intérêts sont étroitement liés. Pourquoi ? Parce qu'avec le Mercosur nous ne parlons pas d'agriculture et d'écologie, mais uniquement de capitalisme.

Dans la mesure où, pour ce dernier, tout doit être marchandise, il n'est pas étonnant que le domaine agricole ait été inclus dans l'idéologie capitaliste : biens industriels, commerciaux, agricoles, peu importe, l'essentiel tient dans l'augmentation des échanges qui devient une fin en soi. Le régime capitaliste ne peut survivre que par la croissance, en explorant sans fin de nouveaux domaines où investir le capital. Et, comme le disait André Gorz, « *Le contenu de la croissance n'intéresse pas les décideurs. Ce qui les intéresse, c'est l'augmentation du PIB, de la quantité de marchandises échangées et vendues au cours d'une année, quelles que soient ces marchandises* » (1). Dès lors, dénaturer l'agriculture ne présente aucun problème dans le cadre d'une économie capitaliste moderne, du moment que le résultat se vend. Et cela s'étend plus loin que les produits : il faut aussi privatiser le vivant (2) par des manipulations génétiques brevetables, transformer l'agriculteur en ouvrier travaillant pour les grandes entreprises du secteur, acheter toutes les terres arables disponibles sur la planète, etc.

Ce n'est donc pas un concurrent peu scrupuleux que l'on fait entrer dans notre pays : c'est un changement de paradigme. C'est une vision de l'agriculture complètement pervertie par une idéologie mercantile, qui ne se soucie pas plus de l'agriculture que de quelque autre secteur que ce soit. Cela ne veut pas dire que l'agriculture intensive, la production céréalière, n'aient pas leur place en France. La production de masse, les rendements, l'exportation, ont bien sûr un rôle à jouer dans le fonctionnement de notre économie. Mais dans notre pays, l'agriculture ne doit pas appartenir, ou pas exclusivement, au domaine marchand. L'agriculture en France, ce n'est pas que de l'exportation : c'est tout d'abord la vocation à nourrir les Français avec des produits qui les maintiennent en bonne santé. Ensuite, c'est créer un lien entre l'homme et la nature, par une coadaptation de la productivité du milieu et des besoins de l'humanité. Si la France attire tant de visiteurs, ce n'est pas seulement pour la tour Eiffel ou Notre-Dame de Paris : c'est pour la sérénité de ses paysages, résultat de cette alchimie particulière à notre pays, où la nature est humanisée sans qu'elle-même et l'homme en soient dénaturés. On est loin des dossiers n'évaluant que l'impact financier du traité sur le PIB européen ; c'est pourtant là que devrait se situer le cœur de la politique agricole commune. ■

(1). André Gorz. *Ecologica*, Éditions Galilée, coll. Débats, 2008.
(2). Voir la recension du livre d'Hélène Tordjman dans ce numéro.

Sommaire

Page 2 : Actualité - Événements

Mercredis de la NAR. – Autres conférences...

Pages 3 à 5 : La Politique

Impuissances française et européenne. – Minuscules îlots, énormes conséquences. – Sur le mur de Jean Chouan. – Le radicalisme (3). – La politique au crible.

Pages 6 à 8 : La Nation française

Le développement personnel : un nouvel opium du peuple. – Aide sociale à l'enfance : faillite silencieuse d'un système. – Agriculteurs : Une rentrée sous haute tension. – La Quinzaine en France.

Pages 9 à 11 : Les Chemins du monde

La présidence tournante européenne. – Kosovo. –



Venezuela : tigresse ou traîtresse ? – Les Faits marquants.

Pages 12 et 13 : In Memoriam

Yvan Aumont.

Pages 14 à 17 : Les Idées et les Livres

Fin de partie pour la Cinquième ? – Voyage en orthodoxie. – La Couronne de France. – Les chemins de l'enfer. – Verte, la croissance ? – Au-delà de l'antisémitisme.

Pages 18 à 20 : Les Lettres et les Formes

Promenades littéraires. – Roger Nimier. – Musique : Gaëtan Roussel. – Art de vivre : *Dry January* ?

Pages 21 à 23 : La Voie royale

Le marquis de Vauban. – Yolande de Prunelé. – Brèves royales. – La Maison de France. – La Nouvelle Action royaliste.

Page 24 : Éditorial

Changement de paradigme.